



La compétition pour le contrôle du pétrole : une chance pour les Etats du Golfe de Guinée ?

**Mémoire de géopolitique
du chef d'escadron Didier BALEDENS
dans le cadre du séminaire « Géopolitique de l'Afrique »**

Directeur : M. Charles ZORGBIBE

Mars 2006

La compétition pour le contrôle du pétrole : une chance pour les Etats du Golfe de Guinée ?

SOMMAIRE

Introduction

1 Le bilan paradoxal du pétrole dans le Golfe de Guinée

1.1 Le paradoxe d'abondance

1.1.1 Richesse pétrolière et misère des hommes

1.1.2 La malédiction de la richesse pétrolière : le cycle expansion - faillite

1.2 Pétrole et dynamique politique intérieure

1.2.1 Disparition de la responsabilité politique

1.2.2 Militarisation de la société - Pauvreté et rebellions

1.3 Des relations inter étatiques tendues

1.3.1 Un espace maritime mal défini aux conséquences polémogènes.

1.3.2 Carence de la sécurité sous-régionale

2 Les nouvelles politiques américaines et chinoises à l'assaut de la sous région ?

2.1 L'offensive américaine : une obsession uniquement sécuritaire ?

2.1.1 Actions en faveur du développement et du libre échange

2.1.2 Offensive militaire américaine sur le continent noir

2.1.3 Le dessous des cartes : influencer sur les prix mondiaux du pétrole ?

2.2 La chine à pas feutrés

2.2.1 L'Afrique, un enjeu historique de la Chine

2.2.2 Le pétrole africain, une nécessité vitale de la Chine du XXIe siècle

2.2.3 Une stratégie multidimensionnelle.

3 Une chance historique ou un échec programmé ?

3.1 Vers un développement durable ? L'enjeu de L'approche multilatérale occidentale et l'exemple de l'oléoduc Tchad-Cameroun

3.2 Un modèle pour le futur ou un miroir aux alouettes?

3.3 La fin des maux africains ?

Conclusion

Annexes et cartes

Glossaire

Bibliographie

Introduction

L'essayiste Pascal Bruckner,¹ parlant des Etats du Sud, estimait récemment que « désormais, au malheur d'être exploité succède le malheur pire encore de n'être même plus exploitable ». Ce jugement ne semble pas s'appliquer aux Etats pétrolier africains, objets de toutes les attentions des pays dépendant de l'or noir. Si « l'Afrique se meurt »², elle n'en a pas moins à son chevet lorsqu'elle produit des hydrocarbures, tous les acteurs classiques de la problématique pétrolière : compagnies pétrolières, sociétés « de sécurité », pays consommateurs actuels ou futurs.

Le pétrole représente en effet aujourd'hui 40% de l'énergie consommée dans le monde. Facile à produire, générant des bénéfices importants pour les producteurs, c'est aussi l'énergie stratégique des transports et de la guerre. La demande des pays développés représente 61% de la consommation mondiale et s'est globalement stabilisée autour de 2 200 millions de tonnes par an. Sur ces bases, les réserves prouvées peuvent fournir environ 41 ans d'utilisation³. Cependant, la demande pétrolière des pays en développement croît régulièrement et va s'accélérer sous la pression de la Chine dont la consommation a déjà progressé de 50% depuis 2000. En 2003, les États-Unis étaient au troisième rang pour la production pétrolière derrière l'Arabie Saoudite et la Russie. Au début des années 2000, ils importent 60% de leur consommation pétrolière, pourcentage qui devrait continuer à croître au cours des premières décennies du XXIe siècle.

Or, en 2003, près de deux tiers (63,3%) des réserves mondiales de pétrole étaient situées au Moyen-Orient, l'Arabie Saoudite détenant à elle seule presque le quart du total. Le reste des réserves se répartit entre l'Amérique latine (10,3%), l'Afrique (8,9%), les pays de la C.E.I. (7,7%), l'Extrême-Orient (4,2% dont 2,1% en Chine), l'Amérique du Nord (4,1%), et l'Europe (2%). Jusqu'à la fin des années 1960, le continent africain n'a fourni qu'une part infime de la production de pétrole. En l'espace d'une décennie, de 1960 à 1970, il a pris une place de choix parmi les grandes régions productrices et exportatrices du globe. La fin du XXe siècle est venue confirmer cette évolution, le golfe de Guinée faisant notamment l'objet d'une série ininterrompue de découvertes majeures depuis 1996, en particulier en

¹ BRUCKNER Pascal, Misère de la prospérité, Grasset Novembre 2002, P 238.

² SMITH Stephen, Négrologie, pourquoi l'Afrique se meurt, Calmann-lévy, 2004.

³ Deux estimations (basse et haute) des ressources pétrolières mondiales et profils de production. D'après Laherrère-Péthroconsultant, les réserves ultimes conventionnelles depuis l'origine sont estimées à 2 000 milliards de barils (2 000 Gb), dont 800 ont déjà été exploités. Dans cette hypothèse, la moitié de la totalité du pétrole sera consommée avant 2010 et la production commencera alors à décroître après cette date. Pour P. Barnes-O.I.E.S., les réserves mondiales pourraient atteindre 3 000 Gb, ce qui reculerait vers 2025 la date de décroissance de la production. Pour une croissance des consommations de pétrole de 2 p. 100 par an jusqu'en 2020, la production cumulée à cette date depuis l'origine serait de 1 600 Gb, soit 80 p. 100 de la prévision la plus basse et 53 p. 100 de la prévision la plus haute. © Encyclopædia Universalis 2005, tous droits réservés

offshore profond. Si la société française Elf Aquitaine fut à l'origine des plus importantes de ces découvertes, toutes les *majors* pétrolières de la planète se disputent désormais la région. Avec le Nigeria et l'Angola comme fers de lance, le golfe de Guinée est devenu l'une des zones majeures de l'industrie pétrolière offshore en ce début de XXI^e siècle.

Aujourd'hui, la percée des divers pays du golfe de Guinée permet d'avoir un équilibre entre Afrique du Nord (50% du total) et Afrique subsaharienne (49% pour le golfe de Guinée). Cet équilibre se retrouve au niveau des réserves, d'un montant global de 13,5 Gt (soit 9% des réserves mondiales) : le golfe de Guinée abrite un peu moins de la moitié de ce potentiel pétrolier.

Devant ce bilan, le vice-président américain Dick Cheney, recommande dès Mai 2001⁴ d'élever la sécurité énergétique au premier rang des préoccupations de la politique extérieure américaine. Les attentats de Septembre 2001, les rebondissements de la crise irakienne et la prise en compte de la fiabilité relative de leurs partenaires traditionnels du Moyen-Orient ont renforcé cette orientation. Le golfe de Guinée fera tout particulièrement l'objet de la nouvelle politique puisque sa participation aux importations américaines devrait passer de 15 à 25% d'ici 2015⁵ alors que le golfe persique se situera aux alentours de 22%.

Cet appétit n'est pas unique. Avec des taux de croissance économique jamais inférieurs à 7 % depuis 15 ans⁶, la Chine se lance à l'assaut du pétrole africain dont elle va devenir le deuxième importateur mondial. Etranglée économiquement par des ressources énergétiques faibles, elle sera obligée d'importer 60% de son énergie d'ici 2020. Or, 25% de ses importations proviennent déjà du golfe de Guinée et de l'hinterland soudanais.

L'Europe semble accuser un certain immobilisme. Elle est pourtant un acteur traditionnel de la zone, placé en position défensive face à l'irruption américaine et chinoise.

Le golfe de Guinée dans son acception la plus large – du Cap des Palmes à l'Angola – comprend huit Etats : Nigeria, Cameroun, Guinée Equatoriale, Gabon, Sao Tome et Principe, Congo, République Démocratique du Congo (RDC) et Angola. Tous ces pays sont producteurs de pétrole ou détenteurs de réserves en hydrocarbures. L'oléoduc qui amène à Kribi (Cameroun) le pétrole du Tchad et demain peut être également une partie de celui du Soudan renforce le caractère stratégique de la région. Les Etats bénéficiaires de

⁴ National Energy Policy Development Group (NEPDG), National energy policy, www.whitehouse.gov/energy

⁵ KIBOKO, « Après l'Irak Washington protège son pétrole dans le golfe de Guinée », Le Potentiel, 12 août 2005.

⁶ Encyclopédie universalis 2006

cette manne sauront-ils profiter de cette opportunité historique ? Au contraire sombreront-ils sur les écueils traditionnels : l'économie de rente aggravée par les fléaux locaux de la captation de richesse et de la guerre civile ?

Pour répondre à ces questions, il conviendra dans un premier temps d'effectuer un bilan de la situation économique, politique et sociale des pays de la région en insistant tout particulièrement sur les effets produits par l'industrie pétrolière. Une attention particulière sera portée aux relations interétatiques parfois affectées par la problématique des ressources.

Il faudra ensuite d'examiner les différentes politiques menées sur place par les puissances extérieures. Quelles sont les stratégies mises en œuvre pour le contrôle des ressources ?

Enfin, en examinant l'influence de la nouvelle donne géopolitique sur la stabilité de la sous-région, il sera opportun de conclure sur les chances réelles des pays du golfe de Guinée d'en tirer parti afin de s'inscrire dans un cercle vertueux de développement.

1. Le bilan paradoxal du pétrole dans le Golfe de Guinée

La production pétrolière du continent africain devrait doubler d'ici la fin de la décennie. Les Etats-Unis importeront un quart de leur pétrole à cette date. Pour développer la production d'hydrocarbure, les sociétés pétrolières placeront sur le continent noir plus de 50 milliards de dollars, ce qui représente la vague d'investissement la plus importante que l'Afrique ait jamais connue. Les revenus générés pour les pays exportateurs sont estimés à 200 milliards de dollars durant la même période.

Pour autant, des producteurs pétroliers établis de longue date, comme le Nigeria, l'Angola le Congo Brazzaville, le Cameroun ou le Gabon ont été incapables de traduire cette manne en un programme cohérent de développement et de lutte contre la pauvreté. Bien plus, le pétrole a été le générateur de problèmes économiques et le catalyseur de conflits. Chance et piège, le pétrole affecte l'économie des pays, leur structure politique et parfois, leur sécurité et leurs relations extérieures.

1.1 Le paradoxe d'abondance

Les espoirs qui naissent de la production pétrolière sont présents dans tout le Golfe de Guinée. Les attentes des populations sont nombreuses dans une région où l'espérance de vie ne dépasse guère les 55 ans. Cet espoir est d'autant plus tangible pour les populations qu'elles voient déjà les oléoducs traverser leurs villages où les torchères des plateformes offshore brûler au loin. Tous imaginent que le pétrole amènera nourriture, santé, éducation etc. Mais le pétrole tient-il ses promesses ? A t-il généré la mise en place des structures d'un développement durable ?

1.1.1 La ruée vers l'or noir :richesse pétrolière et misère des hommes

1.1.1.1 Les acteurs

Les acteurs de la ruée vers l'or noir, outre les pays bénéficiaires sont les compagnies pétrolières et les institutions financières internationales.

Les pays

L'Afrique du Golfe de Guinée comporte deux types d'Etats producteurs. D'un côté, les producteurs « historiques », dont le profil est variable : ceux dont la production continue régulièrement d'augmenter, comme le Nigeria, d'autres au contraire qui entament déjà l'ère du déclin pétrolier, comme le Gabon ou le Cameroun. D'un autre côté se trouvent les nouveaux producteurs et les producteurs potentiels : Guinée Equatoriale, Congo Brazzaville, Angola, Sao Tomé dont la production est dans la phase d'essor. On inclura dans l'étude le Tchad qui, bien que ne faisant pas partie de l'ensemble géographique du

Golfe de Guinée, exporte sa production par cette zone en l'occurrence par un oléoduc qui débouche sur le port de Kribi, au Cameroun.

La fenêtre d'opportunité que constitue la période actuelle pour le pétrole semble pouvoir se prolonger et leur offrir les bases d'un développement économique et politique positif.

Vitrine mondiale du forage en offshore profond, le Golfe de Guinée est un enjeu prodigieux souvent qualifié de jackpot pétrolier. Les explorations augmentent chaque mois les réserves prouvées. Ainsi l'Angola qui a augmenté ses réserves de 600% ou Sao Tomé et Príncipe dont les eaux recèleraient 4 milliards de barils⁷. Ces récentes découvertes avaient été dopées par les avancées technologiques dans l'exploration et la production au delà de 1500 mètres. Mais jusqu'alors, le coût de la production en off-shore profond était tel que seul un prix de vente de 15\$ le baril rendait l'exploitation rentable. Ce seuil étant désormais dépassé, la production est en passe de s'envoler. Le potentiel de croissance régional, est estimé plus important que celui de la mer Caspienne, de la Russie ou de l'Amérique du sud : 7 des 8 milliards des réserves découvertes dans le monde en 2001 proviennent du Golfe de Guinée.

Exploiter cette manne impose des investissements importants⁸ que bien peu peuvent se permettre. Le recours aux compagnies pétrolières et au système financier international est une nécessité lourde de conséquences.

Les compagnies pétrolières

On peut arbitrairement opérer une typologie des compagnies pétrolières de la façon suivante :

- « Super Majors » : les compagnies les plus importantes, déployées partout sur la surface du globe et ayant un mode de développement établi tout au long de la filière, c'est à dire depuis l'exploration jusqu'à la distribution, en passant par la production et le raffinage. Shell, BP, Total, Exxon Mobil et Chevron Texaco constituent ce club très fermé. Leurs profits sont considérables.
- Majors : grandes compagnies pétrolières de taille plus réduite, soit parce que leur déploiement n'est pas mondial, soit parce qu'il n'est pas totalement intégré. ConocoPhillips, Occidental Petroleum ou Unocal ont cette caractéristique.

⁷ JON LEE ANDERSON, "Our next best friend : who needs Saudi Arabia when you've got Sao Tome ?", The New Yorker, 7 octobre 2002, p 74-83.

⁸ Environ 52 milliards de \$ pour chaque augmentation d'un million de baril par jour.

- Indépendants : petites compagnies de taille réduite se spécialisant généralement sur les opérations d'exploration et/ou de production : Marathon, Talisman, etc.
- Compagnies pétroliers nationales : Compagnies d'Etat en général ou sous contrôle de l'Etat, elles ont des statuts divers. Certaines, comme Petrobras au Brésil ou Petronas en Malaisie ont un rôle essentiel. D'autres ne sont que des intermédiaires chargés de la vente de la part de la production accordée au gouvernement par la compagnie productrice. Les compagnies nationales africaines sont souvent de ce type.

Dans le cadre de notre étude, ce sont les « Super Major » qui dominent pour des raisons principalement technologiques mais aussi financières. Il règne en effet une asymétrie de la puissance : une compagnie comme Exxon Mobil en 2001 a généré par exemple des bénéfices équivalents à 10 fois le PNB du Tchad soit 15 milliards de dollars. Elles sont souvent secondées par des compagnies indépendantes assumant souvent le risque de l'exploration. En position de force, elles obtiennent sur ce marché des conditions très avantageuses, bien souvent supérieures à ce qu'elles obtiendraient sur d'autres marchés. Ainsi, la Guinée Equatoriale en 1998, avait initialement négocié des contrats pétroliers faramineux au taux ridiculement faible de 13% avec un bonus de signature⁹ de 750 000 dollars ce qui confine à l'escroquerie !

Enfin, les marchés pétroliers africains sont plus largement ouverts que d'autres. Dans certains pays –Arabie Saoudite, Koweït, Mexique- l'accès leur est en effet fermé, réservé à la compagnie nationale. Pour finir, les quotas de productions imposés par l'OPEP ne touchent dans la région qu'un seul pays, membre de l'organisation : le Nigeria.

1.1.1.2 Les encouragements pervers du système international

Les institutions politiques et financières internationales jouent un rôle central, parce qu'elles structurent le marché environnant les gouvernements africains. En effet, les risques politiques réels ou supposés liés à la région incitent les investisseurs pétroliers ou non à utiliser les agences publiques afin de financer leurs investissements ou de les garantir.

Le premier institutionnel est la Banque Mondiale, groupe composé de la BIRD¹⁰, de l'AID¹¹, la SFI¹², l'AMGI¹³. Ce groupe finance directement les projets, offre une assurance

⁹ Bonus de signature : les compagnies sont souvent tenues d'effectuer un paiement au gouvernement national lors de la signature d'un contrat pour une nouvelle concession. En Angola, certains bonus de signature récents ont atteint 100 à 400 millions de dollars par bloc.

¹⁰ Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement

¹¹ Association Internationale pour le Développement

¹² Société Financière Internationale

contre le risque. Les prêts liés à l'extraction pétrolière et minière sont parmi l'éventail des prêts offerts par la SFI les plus attractifs.

La SFI est donc devenue la source de financement essentielle du secteur privé en Afrique. Le pétrole sub-saharien y joue un rôle massif puisque 40% des 840 millions de dollars investis en 2001 concernent ce secteur. Congo Brazzaville, Tchad, Cameroun, Gabon ont vu des projets pétroliers récents financés par la SFI pour des montants tous supérieurs à 100 millions de dollars. Les bénéficiaires de ce financement de la Banque Mondiale sont des acteurs bien connus comme Chevron Texaco ou Shell : « on ne prête qu'aux riches ».

Le second acteur est constitué par les agences de crédit à l'exportation (ACE) telles que la COFACE¹⁴ en France, la J.B.I.C.¹⁵ pour le Japon, l'E.C.G.D.¹⁶ au Royaume-Uni, l'OPIC¹⁷ ou l'Export Import Bank pour les Etats-Unis. Toutes à l'exception de l'OPIC sont des organismes étatiques ou para étatiques financés par des fonds publics. Leur rôle est de fournir à des entreprises exportatrices des prêts, des garanties et des assurances pour faciliter leur expansion. L'argent public est ainsi mis à contribution pour garantir des bénéfices privés avec bien peu d'exigences en matière de garanties.

En 1998, 8% du commerce mondial était « couvert » par les ACE. En Afrique sur 50 projets couverts en 1994-1999 pour 15 milliards de dollars, l'exploration et la production de pétrole représentent un montant de 7 milliards soit près de la moitié.

Dans certains cas, on a conjonction de différents acteurs, comme le montre (Annexe 1) le financement de l'oléoduc Tchad – Cameroun pour 3,7 milliards de dollars.

Ce dispositif, brassant des milliards de dollars permet t-il de générer des revenus durables et des politiques de développement propres à endiguer les « maux africains » ?

L'expérience des pays producteurs durant la dernière décennie nous offre au contraire un modèle bien différent. Globalement, tous les pays producteurs de pétrole ont vu le niveau de vie de leurs populations s'effondrer tragiquement. Il en est ainsi pour l'Algérie, l'Iran, l'Irak, le Koweït, la Libye, le Qatar et même l'Arabie Saoudite ! Dans ce pays où les réserves prouvées de pétrole sont les plus importantes au monde, la productivité par habitant a dégringolé et les revenus par habitant est passé de 28 600 \$ en 1981 à 6 800 \$ en

¹³ Agence Multilatérale de Garantie des Investissements

¹⁴ Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur

¹⁵ Japan Bank for International Cooperation

¹⁶ Export Credit Guarantee Department

¹⁷ Overseas Private Investment Corporation

2001¹⁸. Que dire alors de l'Angola, du Congo, du Gabon ou encore du Nigeria qui en particulier a vu son revenu réel par habitant tomber au dessous de son niveau des années 1960 ?

Les Etats qui dépendent des exportations pétrolières sont les Etats qui paradoxalement sont les plus instables économiquement, les plus autoritaires et les plus affectés par la violence politique. Un seul contre exemple existe, celui de la Norvège, qui a su utiliser les revenus pétroliers de la Mer du Nord pour propulser son économie dans les hauteurs du classement établi par le PNUD¹⁹. Il est vrai que ses structures étatiques et administratives ne sont en rien comparables aux pays précités et, on le verra, ce facteur s'avère déterminant dans la gestion des revenus pétroliers.

Entre 1970 et 1993, les pays ne disposant d'aucune richesse pétrolière (ou minière) se sont développés quatre fois moins vite que les pays riches en ressource alors même qu'à cette époque les prix du pétrole s'envolaient.²⁰ Il semble donc y avoir une corrélation inverse entre richesse en matières premières et résultats macroéconomiques.

Ainsi, le Nigeria, doté de réserves immenses (30 milliards de barils) a engrangé 340 milliards de dollars au cours des 40 dernières années. Pourtant, 70% des nigériens vivent avec moins d'un dollar par jour. La moitié n'ont ni infrastructures sanitaires ni accès à l'eau potable. Le taux de mortalité infantile est parmi les plus élevés au monde²¹. Le Gabon, qui n'a pas la pression démographique du Nigeria, est le « plus grand importateur de champagne par habitant au monde ».²² Pourtant, en dépit d'un revenu par habitant relativement élevé (3980 \$ par habitant en 1998), les disparités sont fortes. Plus de la moitié de la population de Libreville n'a pas accès à l'électricité et ses indicateurs démographiques demeurent comparables à ceux des autres pays de l'Afrique subsaharienne. En Angola, où les réserves pétrolières sont plus importantes que le Koweït, la misère humaine est extrême. Le pays est placé au 161^e rang sur 173 dans le classement du PNUD. Enfin, le Congo Brazzaville, 3^e producteur d'Afrique subsaharienne voit 70% de sa population²³ vivre avec moins de 1\$ par jour.

Les raisons de ces échecs sont à trouver dans les mécanismes et les pratiques mis en place par les gouvernements concernés

¹⁸ IAN GARY, TERRY LYNN GARY, « Le fond du baril, boom pétrolier et misère en Afrique », Catholic relief services, www.catholicrelief.org/africanoil.cfm

¹⁹ Programme des Nations Unies pour le développement

²⁰ RICHARD AUTY, « Natural resources, the State and Development Strategy », Journal of international Development, n°9, 1997, pp.651-663.

²¹ Economist Intelligence Unit, rapport sur le Nigeria, 2002, p.20.

²² Howard Schissel, « Champagne, top of the pops », West Africa, 3 juin 1985.

²³ Estimée à 3 millions d'habitants

1.1.2 La malédiction de la richesse pétrolière : le cycle expansion faillite

Dans un premier temps, le développement lié au pétrole s'annonce comme favorable. Les investissements pétroliers affluent et le revenu par habitant du pays s'envole, surtout si le pays concerné est peu peuplé, comme la Guinée Equatoriale²⁴ ou le Gabon.²⁵ Initialement, les arrivées de devises dopent l'emploi dans des secteurs « utiles » (construction principalement), et permettent au pouvoir en place de distribuer de généreuses pensions à ses clients politiques. Les infrastructures se développent ainsi que les télécommunications. Les effets positifs sont plus ou moins longs.

Cependant, ces résultats sont très vite minés par des facteurs économiques et des facteurs politiques.

En effet, les périodes de boom pétrolier génèrent chez les gouvernements de fortes propensions à dépenser. Comme Perette et le pot au lait, les gouvernements en place élaborent de grandioses politiques d'infrastructure ou de distribution avant même de disposer physiquement des revenus. Les dépenses dépassent les revenus. Des projets superflus, coûteux, peu rentables sont mis en place. Ils sont souvent grevés par la ponction opérée par les fonctionnaires et les intermédiaires corrompus. La réalisation est souvent médiocre au regard du coût, car des entreprises de construction étrangères souvent peu scrupuleuses en profitent pour améliorer sensiblement leurs marges. Les exemples abondent : fleuve artificiel en Libye, aéroport « international » pour la « ville » natale²⁶ du président Equato-guinéen, chemin de fer au Gabon, université construite à Bata (Guinée Equatoriale) sans ressource compatible en bacheliers, etc.

Très vite, la volatilité des prix du pétrole sur le long terme empêche l'élaboration d'un plan d'allocation des ressources. En effet, les cours du brut subissent couramment des écarts de plus de 30%. L'impact sur des économies dépendantes est prégnant. Ainsi, 40% du PIB nigérian dépend du pétrole : il constitue 83% des ressources du gouvernement fédéral et 95% des revenus d'exportation. Le pétrole représente 73% du PIB gabonais²⁷, 60% du PIB angolais et plus de 70% des revenus de l'Etat.

²⁴ Estimée à 500 000 habitants en 2003 (probablement surévaluée).

²⁵ La faiblesse numérique de la population est un fait important. À la veille de l'indépendance, le nombre des habitants variait entre 450 000 et 630 000 suivant les sources utilisées. L'Annuaire statistique de l'UNESCO, dans son édition de 1980, donnait un chiffre de 500 000 habitants en 1970 qui fait estimer à 553 000 le nombre des habitants en 1981, compte tenu d'un taux d'accroissement de 9,2‰ par an. En 2000, la population gabonaise était estimée à 1 226 000 habitants. Ce chiffre est officiel, mais il est généralement considéré comme peu crédible car le faible peuplement est un grave problème politique et le gouvernement pourrait avoir intérêt à surévaluer la population. © Encyclopædia Universalis 2005, tous droits réservés

²⁶ En fait, un village de plusieurs centaines d'âmes.

²⁷ Economist intelligence unit, Gabon and Equatorial Guinea country report, janvier 2003

Dépendance pétrolière estimée en 2002 des producteurs africains du Golfe de Guinée			
Pays	% PIB	% Exportations	% Revenus
Nigeria	40	95	83
Angola	45	90	90
Congo Brazzaville	67	94	80
Guinée Equatoriale	86	90	61
Gabon	73	81	60
Cameroun	4,9	60	20
Tchad			

Toute variation des cours pétrolier a un impact important sur l'économie du pays et l'équilibre des finances publiques. La constitution d'un fond de compensation n'a nulle part été réalisée.

Les premières années du « boom », le contrôle fiscal se relâche. Les revenus du pétrole sont tels que même les revenus fiscaux classiques deviennent marginaux et ne peuvent plus suppléer à toute défaillance du marché pétrolier. Les dépenses publiques s'envolent et l'absence de discipline budgétaire a tôt fait de précipiter le pays dans la dette extérieure. Parfois même, les gouvernements hypothèquent par avance les revenus pétroliers, et ce à des taux extrêmement défavorables. Il est étonnant de constater que les pays pétroliers ont emprunté plus vite que les pays non producteurs. Bien souvent, il s'agit de couvrir les écarts entre revenus attendus et effectifs. Ainsi, la croissance future est hypothéquée. Ainsi, le Gabon voit 50% de son budget affecté au service de la dette. L'Angola de son côté, a emprunté plusieurs centaines de millions de dollars : sa dette de 11 milliards de \$ est gagée à 33% sur le pétrole. Au Congo Brazzaville, la dette représente 245,3 % du PIB²⁸ et obère les revenus pétroliers sur 20 ans. Les taux élevés et le montant sont tel que le rééchelonnement éventuel devient problématique.

La situation empire, impactée fortement par deux phénomènes : la puissance des compagnies pétrolières et le rôle pervers joué par les institutions financières internationales et par le Fond Monétaire International.

²⁸ 5,4 milliards de dollars

Les compagnies pétrolières ont intérêt à négocier leurs accords et à opérer dans le plus grand secret. Il devient par conséquent impossible de connaître avec précision les montants inclus dans les contrats et de juger de l'équité des accords. Les majors tendent à s'immiscer dans les affaires politiques internes et à y jouer un rôle hors de proportion. Il n'est pas rare que lois et règlements soient élaborés en leur faveur au détriment de l'intérêt de la population. Le nombre de procès croissant à leur encontre progresse.

Les IFI encouragent le cercle vicieux en encourageant par leurs financements les politiques du « tout pétrole » en se fondant sur la théorie des avantages comparatifs²⁹. Pourtant à l'évidence, cette politique mène à une impasse. Elle favorise l'octroi de prêts aux Etats pétroliers déjà surendettés alors même que les prêts ne financent que des activités non productives.

L'afflux monétaire initial en l'absence de progression de la production génère très vite et partout une pression inflationniste qui paupérise davantage une population désormais incapable de consommer les produits les plus élémentaires.

La maladie hollandaise ou « Dutch Disease » survient. L'arrivée massive de revenus pétroliers fait grimper les taux de changes des pays concernés. Mécaniquement, les productions intérieures deviennent trop chères à l'exportation. Des pans entiers de l'économie s'écroulent sans réaction des gouvernements, d'autant que leur part relative dans l'économie devient de plus en plus négligeable devant le secteur pétrolier. La croissance hypertrophiée des services, des transports et de la construction décourage simultanément l'industrialisation ou la production agricole commerciale ou vivrière où les salaires sont faibles. La population agricole se détourne de son activité traditionnelle et émigre vers les villes. La part pétrolière dans l'économie devient plus grande encore. Les importations agricoles se développent. Un pays comme le Gabon, n'assure pas son autosuffisance alimentaire³⁰.

²⁹ La théorie traditionnelle de l'échange s'est longtemps appuyée sur la théorie des avantages comparatifs de David Ricardo (1817) et, dans le prolongement de cette dernière, sur d'autres travaux, qui se sont succédé pendant la première moitié du XXe siècle, avec les économistes suédois Eli Heckscher et Bertil Ohlin d'une part, et l'Américain Paul Samuelson d'autre part.

Selon l'approche classique, l'échange international est un jeu à somme positive, la spécialisation des pays s'explique par l'existence de différentiels naturels de productivité, échange et spécialisation garantissent une allocation optimale des ressources.

Dès les années 1970, des études empiriques inspirées de la thèse de « l'échange inégal » mettent en évidence les limites de la théorie traditionnelle : le « jeu à somme positive » l'est davantage pour certains pays que pour d'autres ; certaines spécialisations créent des avantages tels que les pays favorisés connaissent des rythmes de croissance durablement plus élevés ; le différentiel de productivité peut être construit grâce à des économies d'échelle et des innovations dans le cadre d'une concurrence imparfaite. © Encyclopædia Universalis 2005, tous droits réservés

³⁰ L'agriculture gabonaise est insuffisante.... À côté des cultures vivrières autoconsommées, qui ne couvrent pas et de loin les besoins de la population, il existe quelques cultures industrielles en déclin. C'est le cas du café, dont 500 tonnes ont été produites en 1985-1986 contre 1 851 tonnes en 1981-1982, du cacao avec 1 600 tonnes en 1985-1986 qui

Lorsque d'aventure, le gouvernement se lance dans une politique volontariste de développement de son industrie, il le fait par des programmes d'investissement massif dans des secteurs clefs : téléphonie mobile, transport aérien, assurance etc. Pour assurer une rentabilité maximale à ses investissements il impose des situations de monopole légal ou de fait qui laissent peu de place au secteur privé naissant. Les revenus du pétrole ont ainsi indirectement un effet d'éviction. L'exemple de la société angolaise Sonangol est emblématique.

Le comportement de la population change. La mentalité de rente se développe, l'éthique du travail s'affaiblit, la productivité s'écroule. Il devient plus simple de mendier des prébendes auprès d'un gouvernement rentier que de travailler la terre. Le jour où les revenus pétroliers s'amointrissent du fait d'une variation des cours aucune économie réelle ne vient palier la diminution des recettes. Lorsque la ressource s'épuise –comme au Cameroun ou au Gabon- ou lorsque le poids de l'endettement absorbe toute croissance, la clientèle des gouvernants perd toute ressource et les tensions politiques surgissent.

1.2. Pétrole et dynamique politique intérieure

Plus que pour tous les autres pays, les gouvernements d'Afrique du Golfe de Guinée illustrent le lien pervers qui existe entre revenus pétrolier et déliquescence politique.

Le fossé existant entre les attentes immenses des pétrodollars et les résultats lamentables crée un cocktail interne politiquement explosif.

Disparition de la responsabilité politique

En effet pour les gouvernements concernés, les revenus du pétrole remplacent les revenus fiscaux préexistants. Ceci les libère de toute exigence de transparence budgétaire et fiscale à l'égard de leurs citoyens. La responsabilité politique, contrepartie du droit des gouvernements de taxer la population disparaît, du moins lorsqu'elle existe.

Les dirigeants détournent les pétrodollars au profit de leurs familles, de leurs tribus, de leurs amis, de leurs clients, de partis politiques locaux ou étrangers³¹. Le népotisme est élevé au rang de sport national et la démocratie n'est qu'une façade. Les comptes du pétrole, opaques, alimentent pour partie les comptes personnels : ainsi selon une enquête du *Los Angeles Times* portant sur la Guinée Equatoriale, un compte de 300 millions de dollars a été ouvert dans une banque privée de Washington D.C. sous la seule autorité de Obiang Nguema. Le président de ce micro Etat, au

représentent la moitié de la récolte faite quatre ans plus tôt. Par contre, la culture du palmier à huile progresse nettement. La crise de l'agriculture gabonaise s'explique par le désintérêt des populations qui trouvent des activités plus rémunératrices et par l'afflux de ressources liées au pétrole et aux autres productions primaires. Un effort de relance de l'agriculture a été entrepris, mais il donne des résultats faibles.

© Encyclopædia Universalis 2005, tous droits réservés

³¹ Le Gabon, par exemple a été le centre d'une série de scandales liés à Elf Aquitaine durant les années 1990 : utilisation de banques pour le blanchiment d'argent et financement occulte de partis politiques français.

pouvoir depuis 1978, contrôle étroitement les revenus pétroliers : un de ses fils, Gabriel Nguema Lima se trouve être le secrétaire d'Etat du ministère de l'exploitation minière et des hydrocarbures. Sœur du népotisme, la corruption se développe sur une échelle peu commune (Cf. annexe 2)

Les conditions de vie de ces privilégiés s'améliorent alors que l'immense majorité de la population sombre dans la pauvreté. La stabilité à long terme s'en trouve menacée.

Militarisation de la société - Pauvreté et rebellions

Les pétrodollars ne permettant pas une croissance économique propre à créer les conditions d'une vie sociale équilibrée, ils servent donc en partie à renforcer l'arsenal répressif par lequel les dirigeants se maintiennent au pouvoir. Globalement, les pays producteurs de pétrole consacrent un plus gros pourcentage de leurs revenus aux dépenses militaires que leurs équivalents non producteurs. En proportion de leurs revenus, les pays de l'OPEP, dépensent ainsi 2 à 10 fois plus d'argent dans leur « défense » que leurs homologues en voie de développement non producteurs de pétrole

De longs régimes autoritaires peuvent ainsi assurer leur survie politique. Ainsi, le général Abacha au Nigeria ou le président Obiang en Guinée Equatoriale. Les droits de l'homme sont constamment violés, et le niveau de répression politique y est extrême ; organisés par des services de sécurité surdimensionnés. La désintégration des structures politiques dans certains pays conduit au développement des bandes, de la violence, de la rébellion. Ces mouvements sont contrecarrés par la répression policière ou militaire. L'existence du pétrole conduit donc à un cycle spécifique activisme – répression.

Le Nigeria, en particulier dans la région du Delta du Niger illustre parfaitement la situation. Certaines parties de la population considèrent les compagnies pétrolières comme à l'origine des violations des droits de l'homme et critiquent l'absence de retombées économiques de l'exploitation de la richesse. Des bandes criminelles pratiquent le « *bunkering* » c'est à dire la contrebande de pétrole prélevé sur les cargos. Cette activité grèverait 20% de la production.³² La répression est souvent féroce comme l'illustre la pendaison de l'activiste Ken Saro-Wiwa et de neuf de ses sympathisants.

La montée des tensions a conduit le gouvernement nigérian à changer de stratégie et à développer une timide politique de redistribution bien tardive.

Le pétrole peut également être le moteur de la guerre civile, soit parce qu'il en fournit les moyens, soit parce qu'il est un enjeu. En Angola, les compagnies pétrolières ont prospéré tout au long d'une

³² BBC news, « *Shell Nigeria closures continue* », 24 mars 2003

guerre civile durant 26 ans. Actuellement, les opérations de nettoyage³³ de l'armée angolaise contre le FLEC³⁴ n'auraient d'autre but que d'assurer à Elf la production de 1,2 millions de barils/jour.

Au Congo Brazzaville, la lutte pour le contrôle du pétrole est clairement l'une des causes de la lutte engagée en 1993. La compétition électorale de l'époque avait pour enjeu central le contrôle de la ressource en hydrocarbures. Elle a dégénéré en une violence prolongée puis une guerre qui a provoqué le déplacement de 30% de la population (800 000 personnes), la destruction de l'essentiel des infrastructures. Des soupçons pèsent sur la compagnie Elf Aquitaine, accusée d'avoir aidé le président Denis Sassou-Nguesso à remporter la guerre en finançant l'achat d'armes et ses milices.

En République Démocratique du Congo (ex-Zaïre), depuis le renversement de Mobutu, les présidences de Laurent-Désiré Kabila puis de son fils Joseph Kabila affrontent des mouvements rebelles qui contrôlent les champs pétroliers du nord-est Congo.

Lorsque la guerre civile n'éclate pas, les différents groupes d'intérêt continuent à exiger des revenus de plus en plus grand, même lorsque les rentrées de devises s'assèchent. Les acteurs intérieurs ou extérieurs ont bien compris l'intérêt qu'ils ont à établir des liens étroits avec le pouvoir politique s'ils veulent gagner de l'argent. Les gouvernants récompensent leurs soutiens en redistribuant la richesse. Les relations d'intérêts mutuels non exclusives de tensions se renforcent et pérennisent une situation profondément déséquilibrée. Ces relations internes tendues n'excluent pas les interventions des conflits extérieurs.

1.3. Des relations interétatiques tendues

Tous les Etats du Golfe de Guinée sont membre de l'Union Africaine après avoir été membres de l'O.U.A.³⁵. C'est sous l'égide de cette organisation qu'ils se sont engagés en 1972 à Yaoundé, dans un processus général de codification des espaces, en particulier maritimes. Cette codification insuffisante alliée à leur extrême faiblesse en termes de maritimisation et à la présence de richesses offshores va être la source latente de conflits.

1.3.1. Un espace maritime mal défini aux conséquences polémogènes.

Lorsqu'en 1960 la plupart des Etats Africains accèdent à l'indépendance, ils le font dans le respect des frontières issues de la décolonisation. La Charte de l'O.U.A fixe trois objectifs: « L'égalité souveraine des États membres, la non-ingérence dans leurs affaires intérieures et le respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et du droit inaliénable de chacun d'eux à une existence indépendante. » Le dernier principe consacre l'intangibilité des frontières coloniales comme garantie de l'équilibre africain. Cependant, aucun Etat n'a pu prendre part à une codification qui à Genève vient d'établir le droit de la

³³ Virginie Mouanda Kibinde

³⁴ Front de Libération de l'enclave C

³⁵ Organisation de l'Unité Africaine.

mer, immuable depuis des siècles et qui consacre la doctrine de liberté des mers ou *mare libertum* chère à Grotius³⁶. A cette carence initiale s'ajoute la carence économique structurelle des pays qui consacre leur incapacité à s'approprier les espaces maritimes.

En effet, les indices de maritimisation des pays concernés sont d'une extrême faiblesse. Etats côtiers, ils vivent près de la mer mais non de par la mer. La situation est paradoxale car ils dépendent largement des océans pour leur survie, ne serait-ce que pour les exportations de matières premières qui constituent l'essentiel de leurs revenus. En effet, plus de 90% des échanges des Etats de la région avec le monde se font via l'aire liquide adjacente. En outre, l'extrême richesse en plancton et les phénomènes d'upwelling³⁷ que connaît la zone en fait un secteur prisé pour la pêche. Les prises hauturières y sont très importantes en tonnage et en valeur mais ne sont pas effectuées par les Etats riverains mais par les pays occidentaux, le Japon ou la Russie du fait de la quasi inexistence de structures industrielles de pêche régionales. Les stratégies régionales de maritimisation de la région amorcées avec la conférence ministérielle des Etats de l'Afrique de l'ouest et du centre sur les transports maritimes³⁸ de 1975 ont toutes échouées : en 1995 a disparu la dernière flotte marchande d'émanation régionale.

La convention bien connue de Montego Bay en 1982 ne règle pas totalement le vide juridique ni les incohérences régionales nées de décisions d'extension unilatérales motivées par la découverte de gisements offshore prodigieux. La territorialisation des espaces maritimes que permettait la convention n'a pas réellement été engagée au delà de la zone des trois milles en Afrique. Seule la frontière maritime Nigeria / Cameroun avait connu un semblant de limitation par l'accord de Maroua³⁹, antérieur à la convention. Il indiquait que « ...du côté de la mer, c'est le thalweg de la rivière Akwayafe qui devait servir de frontière ». Toutefois, le contexte intérieur mais surtout la découverte de pétrole à Bakassi vont empêcher toute ratification.

Ainsi, à la non territorialisation juridique ou de fait s'ajoute le danger de la course désordonnée aux ressources off shore. Cette chasse aux espaces maritimes, non limité au

³⁶ Hugo de Groot, dit Grotius, juriconsulte hollandais (1583-1645) Conseillant notamment la Compagnie néerlandaise des Indes orientales, il donna un certain nombre de consultations qui, une fois publiées, constituèrent de véritables traités de doctrine et recueils de droit positif, en matière de droit international. N'hésitant pas à prendre fait et cause dans les querelles qui divisaient la Hollande de l'époque, il connut la prison politique et un exil studieux au cours duquel il analysa, de façon plus approfondie qu'on ne l'avait fait auparavant, les concepts juridiques et la méthodologie du droit. Il forgea une théorie de l'Etat et de la puissance civile dont il a présenté avec minutie et avec beaucoup de vigueur intellectuelle les articulations internes et internationales. © Encyclopædia Universalis 2005, tous droits réservés

³⁷ en océanographie, remonté d'eaux froides profondes sur un littoral

³⁸ C.M.E.A.O.C./T.M.

³⁹ L'accord de Maroua du 1^{er} juin 1975 prolongeait l'accord germano britannique du 11 mars 1913

Golfe de Guinée⁴⁰ grève d'autant les tentatives de règlement des frontières maritimes. On observe depuis les années 1990 des frictions entre le Nigeria et le Cameroun, entre ces derniers et la Guinée Equatoriale, entre celle-ci et le Gabon, entre les deux Congo et l'Angola. Ces frictions font ou ont fait l'objet d'arbitrages et d'interventions diverses. Ainsi, un jugement de la Cour internationale de justice du 10 octobre 2002 a été rendu au profit du Cameroun concernant la presqu'île de Bakassi et de son fabuleux sous-sol pétrolier. Toutefois, dans les faits, le Nigeria n'a pas évacué la région et les tensions n'ont pas cessé depuis l'arrêt de la cour.

Les bons offices français ont également apaisé la tension ancienne régnant entre le Gabon et la Guinée Equatoriale au sujet de l'îlot de M'Banié. *« M'banié est un minuscule îlot (d'environ 30 hectares) situé dans la baie de Corisco face au Gabon, à une trentaine de kilomètres de la Pointe Mdombo. Episodiquement revendiqué par la Guinée Equatoriale, M'banié aurait été attribué au Gabon par une convention conclue entre les deux pays en septembre 1974 et dont, aujourd'hui les autorités équato-guinéennes semblent contester la validité, accusant Libreville d'occuper sans titre un territoire leur appartenant.... Lors de son audience, le Président Omar Bongo a indiqué à la délégation qu'il était disposé à adopter une attitude conciliante, suggérant à son homologue équato-guinéen une exploitation commune des ressources de la région contestée. La position du Président Obiang, en comparaison, a paru plus nuancée, car s'il se déclare prêt, lui aussi, à envisager, à titre transitoire, une solution négociée, il n'exclut pas de faire connaître, le moment venu, la légitimité de sa revendication par une instance juridictionnelle internationale. »*⁴¹.

La Commission du Golfe de Guinée est une autre tentative de règlement pacifique des tensions locales. Fondée par huit Etats adhérents⁴² à la suite de la conférence de Libreville de novembre 1999, elle a pour fonction « d'étudier les voies et moyens susceptibles de préserver la paix, la sécurité et la stabilité dans le Golfe de Guinée, d'instaurer un climat de confiance et de compréhension, de coordonner et d'intensifier la coopération et de prévenir d'éventuels conflits ». Elle est fondée à régler les conflits territoriaux aussi bien terrestres que maritimes. Cette convention a déjà permis la signature d'un accord de règlement entre l'Angola et le Congo Brazzaville pour l'exploitation commune des hydrocarbures en off shore profond de la « Structure K⁴³ ». Guinée Equatoriale, Sao Tomé et Nigeria ont semble

⁴⁰ on observe le même phénomène entre le Sénégal et la Guinée Bissau

⁴¹ Compte rendu du déplacement d'une délégation du groupe interparlementaire France-Afrique centrale au Gabon, en Guinée Equatoriale et à Sao Tomé et Príncipe, 6 novembre 2003

⁴² Nigeria, Cameroun, Guinée Equatoriale, Gabon, Sao Tome e principe, Congo, RDC, Angola.

⁴³ Une zone de 670 km² qui sera exploitée conjointement au profit des deux pays par Total et ExxonMobil

t-il dans un premier temps réglé leurs contentieux. Sao Tomé a toutefois remis en question en 2002 l'accord passé avec le Nigeria. Le président Fradique de Menezes considère en effet l'accord de Zone Commune de Développement trop favorable à la compagnie nigérienne exploitante⁴⁴. Une renégociation des licences d'exploitation a été menée à bien et apparaît désormais dans les contrats les noms d'Exxon Mobil et ConocoPhillips. Pour se protéger des vives tensions liées à ce petit coup de force, le président de l'Etat insulaire a demandé la protection américaine face au colosse nigérian.

1.3.2 Carence de la sécurité sous-régionale

L'espace maritime laissé vacant par les acteurs étatiques régionaux cours le risque d'être occupé par des acteurs non orthodoxes. Les marines militaires locales, souvent symboliques sont inaptes à lutter contre deux phénomènes croissants : les réseaux de narcotrafiquants et la piraterie.

Le Nigeria est devenu une zone de transit pour la cocaïne d'Amérique Latine. L'insertion locale du système narcotique international n'a pas encore produit des effets sur la décomposition des Etats qu'elle accompagne généralement. Il va sans dire que la zone du Golfe de Guinée n'avait pas besoin d'un surcroît en la matière.

La piraterie dans le Golfe de Guinée place la région au troisième rang de la dangerosité pour la navigation, derrière l'Amérique du Sud et l'Asie du Sud-Est. Placée à proximité immédiate d'une des routes les plus importantes du monde, ceci pourrait avoir pour conséquence de gêner la libre circulation des personnes et des biens. Il est peu probable que les grandes puissances laissent ce phénomène se développer sans réaction.

*

*

*

Le Bilan du pétrole dans le Golfe de Guinée est terrible. En dépit d'abondantes ressources capables de financer une croissance durable, aucun des Etats de la sous région, n'à jusque là pu sortir sa population de la misère. En proie à des maux économiques profonds, prisonniers de gouvernements ineptes et de gouvernants d'un autre âge, les pays concernés sont de surcroît en bute à des mouvements de contestation internes auxquels s'ajoutent la menace toujours possible de conflits interétatiques à des fins de contrôle des ressources. A ce paysage lugubre peut s'ajouter le spectre de l'insécurité générée par les trafics de stupéfiants, d'armes et la piraterie.

⁴⁴ Chrome Energy

Toutefois, la nouvelle donne énergétique mondiale conduit deux acteurs principaux à s'intéresser tout particulièrement à la sous région. D'un côté, les Etats Unis, qui semblent obsédés par la recherche de sources énergétiques sûres mènent une politique offensive. De l'autre, la Chine, après avoir fait partiellement main basse sur une majeure partie du pétrole de l'Afrique de l'est et du Soudan, cherche à gagner des parts dans le nouvel eldorado pétrolier. Au milieu, l'Europe ne semble pas sortir de sa politique traditionnelle.

Les politiques menées par les différents protagonistes sont-elles analogues à celles menées par le passé ou au contraire annoncent-elles une nouvelle conception du pétrole ?

2 Les nouvelles politiques américaines et chinoises à l'assaut de la sous région ?

2.1 L'offensive américaine : une obsession uniquement sécuritaire ?

2.1.1 Actions en faveur du développement et du libre échange

Le regain d'intérêt des Etats-Unis pour l'Afrique s'est manifesté de manière ostensible dès la conférence de mars 1999 qui réunit à Washington 83 ministres du continent africain et leurs homologues américains. Le renforcement du partenariat entre les Etats-Unis et l'

Afrique devait se traduire notamment par l'encouragement d'échanges commerciaux, d'investissements, de réformes politiques. Il fut traduit par l'adoption de la loi américaine sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique : African Growth and Opportunity Act (AGOA).

Cette loi accorde un accès accru des produits africains au marché américain. Sa portée a été étendue en juillet 2004 (AGOA I) : sa nouvelle échéance est désormais 2015 et la gamme de produits concernés élargie aux vêtements qui pourront ainsi être exportés aux Etats-Unis en franchise de droits de douanes. Le montant des produits ainsi exportés est ainsi passé de 600 millions de dollars en 1999 à 1,5 milliards en 5 ans. Pour la totalité des produits, on enregistre entre 2002 et 2004 une croissance de 55%. Enfin, un programme global d'amélioration de la compétitivité africaine est lancé : il s'agit du « compte du millénaire » (Millénium Challenge Account) destiné à récompenser les pays qui encouragent la liberté économique et le libre-échange. Ce compte, initialement doté de 1,3 milliards de dollars atteindra 5 milliards en 2006⁴⁵.

⁴⁵ Tanguy Struye de Swielande, « le retour de Washington sur le continent africain », diplomatie magazine janvier - février 2005

Le MCA se double de programmes médicaux, notamment de lutte contre le SIDA.

2.1.2 Offensive militaire américaine sur le continent noir

En complément de cet effort politique américain sans précédent sur la scène africaine, les responsables de Washington renforcent leur intérêt militaire pour la sous région.

En mars 2004, les chefs d'état-major de 8 pays africains⁴⁶ ont tenu une réunion auprès du commandement européen de l'armée américaine (US-Eucom), à Stuttgart. L'ordre du jour, orienté vers la lutte contre le terrorisme semblait éloigné de préoccupations économiques. Toutefois, une attention particulière a été portée sur la sécurisation de la zone sahélienne tampon entre les zones pétrolières du nord et celles du golfe de Guinée. Cette réunion fait suite à des « tournées pétrolières » opérées par des responsables américains : visite du secrétaire d'Etat Colin Powell au Gabon et en Angola en septembre 2002, tournée africaine du Président George W. Bush (comprenant le Nigeria), voyage du général Charles F. Wald dans dix pays⁴⁷ parmi lesquels le Gabon et Sao Tomé qui ne sont pas suspect de relations avec le terrorisme mais sont bel et bien des producteurs de pétrole.

Washington engageait par la suite des moyens militaires et ses services secrets⁴⁸ au Mali, Tchad, Niger et Algérie pour la lutte contre le Groupe salafiste pour la prédication et le combat⁴⁹. Ce nouvel engagement en Afrique après une relative pause durant l'après guerre froide fait probablement suite à la prise de conscience par Washington de sa dépendance à l'égard des matières premières du continent.

Complément de l'AGOA citée supra, une politique cohérente d'assistance militaire fut progressivement mise en place dès le milieu des années 1990. En 1996, les Etats-Unis lancèrent la création d'une force de réponse aux crises africaines (ACRF), remplacée peu après par l'initiative de réponse aux crises africaines (ACRI). Sa mission officielle est l'entraînement au maintien de la paix, l'aide humanitaire et la fourniture de matériel « non létaux ». En réalité, il s'agit d'adapter les forces africaines aux normes américaines et de lutter contre les mouvements de déstabilisation « terroristes ». Créé par le secrétariat d'Etat, l'ACRI est dirigé par le commandement de l'armée américaine en Europe (US-Eucom). Il s'appuie sur des entreprises privées comme MPRI, Logicon (filiale du groupe Northrop - Grumman) qui organisent la formation. Des bataillons des pays de la bande

⁴⁶ Tchad, Mali, Mauritanie, Maroc, Niger, Sénégal, Algérie, Tunisie

⁴⁷ Ghana, Algérie, Nigeria, Angola, Afrique du Sud, Namibie, Gabon, Sao Tomé, Niger et Tunisie

⁴⁸ 250 t de matériels, 350 soldats, éléments du 32^e groupe des opérations spéciales liée à la CIA, 1^{er} groupe des opérations spéciales

⁴⁹ GSPC

sahélienne seront ainsi formés jusqu'en 2002, pour un coût de 30 millions de dollars, formant ainsi un bouclier destiné à empêcher toute déstabilisation des zones vitales. Parallèlement, des responsables de haut niveau seront formés par le centre africain pour les études stratégiques⁵⁰, dépendant de l'université nationale du Pentagone.

D'autre part, les sociétés privées sont parfois investies de la protection des gisements offshore en servant « d'instructeurs » aux garde côtes locaux. Ainsi par exemple la MPRI, gérée par des militaires du pentagone en retraite qui a en vue les gisements de Guinée Equatoriale. Après les attentats du 11 septembre 2001, les investissements militaires américains en Afrique enregistrent une nouvelle impulsion que le prétexte de la lutte contre le « terrorisme global » justifie. L'administration Bush réorganise alors l'ACRI en ACOTA⁵¹ ; programme qui inclura désormais l'entraînement offensif de petites unités sur le modèle des forces spéciales américaines. L'ACOTA lié au JCATS⁵² dispose désormais de logiciels sophistiqués de simulation pour l'entraînement des cadres. Cette fois, c'est la Nigeria qui bénéficie de cette aide militaire tandis qu'un programme plus général est dispensé au profit de 44 autres pays. En outre, un surcroît de soutien logistique sera attribué à la CEDEAO⁵³ dans ses missions éventuelles de maintien de la paix. Enfin, les Etats-Unis parviennent à convaincre les membres du G8 de la validité du programme GPOI⁵⁴ grâce auquel sera financée la formation de 75000 soldats, principalement africains, d'ici 2010.

Deux axes fondamentaux semblent ainsi se dégager : l'accès aux marchés clefs et aux sources d'énergie d'une part et la sécurisation des voies de communication d'autre part. En ce qui concerne le pétrole, deux voies stratégiques sont au centre de la réflexion américaine : l'oléoduc Tchad Cameroun d'une part et l'oléoduc Hagleig – Port Soudan. On parle également d'un oléoduc futur entre le Soudan et le Cameroun qui permettrait de renforcer la sécurité des approvisionnements et de faciliter le transport de l'or noir vers les Etats-Unis.

⁵⁰ ACSS : African Center for Strategic Studies

⁵¹ Acota : African contingency Operations Training Assistance

⁵² JCATS : Joint Combined Arms Training System

⁵³ Organisation économique créée par le traité de Lagos du 28 mai 1975, la C.E.D.E.A.O. regroupe quinze États de l'Ouest africain : Bénin, Burkina, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo. Son objectif principal est la constitution d'un marché intra régional. Elle s'est dotée en avril 1990 d'une force d'interposition pour intervenir au Liberia, l'ECOMOG. © Encyclopædia Universalis 2005, tous droits réservés

⁵⁴ GPOI : Global Peace Operations Initiative

Le contrôle militaire de l'or noir est également l'élément de motivation qui pousse les Etats-Unis à intervenir au profit de Sao Tomé lors de la tentative de coup d'état en juillet 2003. A cette occasion un programme de développement des forces de sécurité locales est mis sur pied tandis que l'installation d'une base militaire est envisagée. Il semble depuis que les coûts des engagements militaires américains dans le monde freinent ce projet. Des actions de formation de gardes-côtes des états insulaires du Golfe de Guinée sont pourtant lancées tandis que le Cameroun fait l'objet de soins particuliers, notamment en ce qui concerne ses forces navales. Des manœuvres navales américaines y sont effectuées entre mai 2004 et Août 2005 par la VIe flotte⁵⁵. Cette gesticulation dans les eaux du Golfe semble bien une réponse militaire à la montée de la piraterie et des trafics dans la région.

Le 7 mars 2004, 64 mercenaires sont arrêtés au Zimbabwe au moment où ils s'apprêtaient à gagner la Guinée Equatoriale pour y renverser le dictateur Obiang Nguema Mbasogo. Ce dernier tiendra une conférence de presse où il mettra en cause des personnalités britanniques⁵⁶ et certains services secrets européens. Les Etats-Unis n'ont pour leur part aucun intérêt au renversement des potentats locaux. Les politiques militaires américaines en Afrique ne sont pas toutes spécifiques au Golfe de Guinée. Cinq objectifs majeurs semblent recherchés par la stratégie américaine : éradiquer les sources potentielles d'insécurité (terrorisme, mafias, guérillas), exploiter en toute sécurité les gisements pétroliers, garantir les routes maritimes (Golfe d'Aden, Mer rouge à l'Est, Golfe de Guinée), être capable de projeter sa puissance et encourager la démocratisation et le libre échange. Tous ces objectifs comportent un volet qui concerne l'objet de cette étude.

2.1.3 Le dessous des cartes : influencer sur les prix mondiaux du pétrole ?

Une autre thèse est suggérée par d'autres analystes⁵⁷. La recherche de sécurité en termes d'approvisionnement n'est guère contestable mais n'a jamais été réellement menacée. Tous les spécialistes de l'or noir savent qu'acheteurs et vendeurs de matières premières sont étroitement liés et qu'aucun ne peut se passer de l'autre : que deviendrait l'Arabie Saoudite si elle ne vendait pas son pétrole ? Probablement un pays en proie à la guerre civile. La question ne semble donc pas résider dans l'existence de réserves, ou dans la sécurité des routes maritimes : qui peut aujourd'hui contester l'hégémonie navale américaine. En effet, un groupuscule terroriste pourrait tout au plus détruire un supertanker ou deux, mais cela n'aurait aucun impact réel sur l'économie mondiale. La question

⁵⁵ Valentin Siméon Zinga, « Géostratégie : que recherchent les américains au Cameroun ? », La nouvelle expansion, 21 août 2005.

⁵⁶ Notamment le fils de l'ex premier ministre britannique Margaret Thatcher

⁵⁷ Christian d'Alayer, « l'arme du pétrole », Géopolitique africaine.

centrale semble bien plutôt être celle du prix de l'or noir. Le marché est en effet tendu depuis des années, l'offre et la demande étant pratiquement équivalente autour de 75 millions de barils jours. Or, l'évolution actuelle et future, telle que décrite par l'Annual Energy outlook montre que le renouvellement des ressources est moins rapide que la très forte croissance des besoins. Il n'est pas besoin de rappeler que la croissance des besoins est en partie imputable à la Chine. Les stocks stratégiques de l'Arabie Saoudite (3 millions de barils en stock en 2000) ont fondu et le spectre d'une envolée des cours n'est pas exclu avec des sommets prévisibles de 300\$ le baril ! ⁵⁸. Un prix du pétrole élevé a en particulier des conséquences directes sur la croissance économique des Etats-Unis.

Dans ce cas, la stratégie américaine de conquête du pétrole africain et notamment du golfe de Guinée suit une logique proche de celle qui a pu prévaloir durant la crise irakienne : doper la production et faire chuter durablement les prix, du moins jusqu'au seuil de rentabilité de la production off-shore. L'établissement des cours aux alentours de 15 – 20 \$ le baril finalement intéresserait tout le monde sauf les Européens et la Chine. En effet, tous deux ont parié sur l'off-shore profond (à l'instar de Total, de Petronas, de la China National Offshore Oil Corporation (CNOOC) et auront plus à perdre d'un pétrole à bas prix que les compagnies américaines qui se sont aussi diversifiées sur l'on shore. Cette thèse semble se heurter à l'intérêt financier à court terme des compagnies pétrolières, sur représentées à Washington. A moins que ce lobby puissant soit éclipsé par la position dominante du Pentagone sur ce dossier. Il semble ainsi que le lobby militaro-industriel qui a eu gain de cause en Irak poursuive en Afrique sa politique d'expansion. En effet, doper la production pétrolière irakienne aurait pu se faire par une simple levée des sanctions pesant sur l'Irak, sans recours à la force. Cet acte politique aurait eu la conséquence baissière attendue sur les prix du pétrole.

Le jeu pétrolier américain serait donc bien plus géostratégique et macroéconomique que guidé par les intérêts privés des compagnies pétrolières américaines.

2.2 La Chine à pas feutrés

2.2.1 L'Afrique politique, un enjeu historique pour la Chine

La Chine n'a pas attendu la chute du mur de Berlin pour s'intéresser à l'Afrique. D'abord politique, cet intérêt est devenu économique.

⁵⁸ Cédric de Lestrang, Alexandre Paillard et Pierre Zelenko « Enjeux de la géopolitique du pétrole », Les phares, 12 mai 2005

Les liens tissés entre la Chine et le monde musulman sont anciens, datant probablement du VII^e siècle et de la dynastie Sui. Ces liens s'étendent peu à peu vers l'ouest et touchent l'Est du continent africain au XI^e siècle alors qu'une émigration chinoise précoce se développe. La vocation maritime des provinces méridionales de la Chine renforce encore ces liens avec les grandes expéditions maritimes de l'empire des Ming au début du XV^e siècle. Différents facteurs vont toutefois éclipser cette expansion : l'invasion mandchoue, un frein apporté à l'émigration chinoise aux XVI^e et XVII^e siècles⁵⁹, mais surtout l'irruption des puissances occidentales. Jusqu'au XX^e siècle, la Chine ne sera plus en contact avec l'Afrique que par le biais des coolies chinois venus peupler les colonies anglaises pour suppléer à l'abolition de l'esclavage à partir de 1850.

L'avènement du régime communiste chinois le 1^{er} octobre 1949 donne une nouvelle tournure à l'évolution des relations sino-africaines. Un nouvel éclairage est donné à la décolonisation, mais la Chine est isolée sur le plan international. Elle est durant dix ans contrainte de s'aligner sur Moscou pour assurer sa sécurité, ce qui l'empêche de suivre une « troisième voie » jusqu'au début des années 1970. Jusqu'à cette date, la ligne d'action de Pékin à l'égard de l'Afrique peut se résumer au leitmotiv : « la lutte du peuple africain comme l'impérialisme. » L'engagement en faveur de cette cause explique les relations particulières tissées avec le Ghana⁶⁰, la Guinée⁶¹, le Mali, le Sénégal⁶², puis de 1961 à 1963 avec la Tanzanie, la Zambie, le Burundi, le Congo, la RCA et le Dahomey. Une « tournée » africaine du premier ministre Zhou Enlai en 1963-64, consacre cette ouverture. La rupture avec Moscou relance cette dynamique : chacun tente en effet d'imposer la validité de son modèle au sein du monde communiste et d'imposer des relations privilégiées à travers le monde. Le Burundi, le Dahomey, la RCA et le Ghana décident ainsi de suivre la « voie russe ». La Chine gagne cependant la confiance de l'Éthiopie, de la Guinée Equatoriale en 1970 mais aussi l'année suivante du Nigeria, du Cameroun, du Sierra Leone, du Burundi, du Rwanda et du Soudan.

L'adhésion de la République Populaire de Chine à l'ONU en 1971 l'assoit sur la scène internationale et relance ses actions avec l'Afrique au grand dam de Taiwan avec lequel la compétition est acharnée. Ainsi, dans la zone qui nous préoccupe, le Zaïre et le Gabon nouent-ils des actions avec la RPC. Quand elle ne parvient pas à concurrencer Moscou auprès des régimes « frères », elle s'allie avec l'opposition : la Chine soutient ainsi

⁵⁹ Carine Guerassimov explique que l'émigration est perçue comme une perte de prestige mais aussi comme un risque d'établissement hors des frontières de foyers de contestation au pouvoir impérial.

⁶⁰ Indépendant en 1957

⁶¹ indépendante en 1958

⁶² indépendants en 1960

diverses organisations angolaises. Elle cherche une troisième voie, dénonçant les effets négatifs d'un rapprochement trop flagrant avec l'Ouest et l'Est. L'accueil en 1983 à Pékin du président de l'ANC dénote un intérêt croissant pour l'Afrique du Sud qui séduit les africains. Parallèlement à ces actions diplomatiques, la Chine développe des actions économiques et de coopération. La construction du chemin de fer reliant les mines de cuivre de Zambie à Dar Es-Salaam ou la construction d'une route de 900 km en Somalie en sont des exemples. La définition des critères de la coopération sino-africaine : «Egalité et avantages réciproques, attention prêtée à la rentabilité, formes diverses de développement commun » a en effet de quoi séduire un tiers-monde à la recherche d'un partenaire moins « impérialiste » que les acteurs traditionnels.

Ayant finalement réussi à rompre son isolement au début des années 1980, la Chine doit réorienter sa stratégie au cours de cette décennie. Les raisons pour lesquelles elle s'est tournée vers l'Afrique ne sont déjà plus valides : la ruine de l'U.R.S.S. est consommée fin 1990. Ce sont désormais les impératifs de contrainte économique qui vont influencer Pékin, d'autant que ses problèmes internes mettent fin à la « lune de miel » avec l'occident à peu près au même moment

2.2.2 Le pétrole africain, une nécessité vitale de la Chine du XXI^e siècle

Au cours des années 1990, Pékin met à profit ses relations africaines pour éviter un possible isolement qu'aurait pu provoquer sa situation tendue avec l'Ouest. Elle y trouve des alliés en nombre non négligeable pour accepter les concepts de coexistence pacifique et d'égalité dans les relations internationales qui ne peut que séduire des dirigeants africains lassés de l'attitude condescendante des pays industrialisés.

Cette période correspond également pour la Chine à un changement stratégique : elle est désormais dépendante des importations pour ses approvisionnements en matières premières et notamment en hydrocarbures. En effet, la croissance économique chinoise fait face à l'étranglement provoqué par sa situation énergétique. Les solutions endogènes à cet étranglement, à savoir la production de charbon⁶³, la production domestique de pétrole⁶⁴, de gaz naturel⁶⁵, d'hydroélectricité ou d'électricité d'origine nucléaire, semblent peu rentables et surtout difficiles et longues à mettre en œuvre. Le charbon, dont la part est écrasante pour le bilan énergétique chinois présente des inconvénients majeurs : engorgement des transports du fait de l'éloignement des sites de production, pollution et rendement. *« Il est également révélateur de l'un des problèmes majeurs du bilan*

⁶³ qui représente 71,6% de la consommation énergétique chinoise

⁶⁴ estimée à 3,11 milliards de b/j actuellement.

⁶⁵ 2,1% de la consommation énergétique globale

énergétique chinois que représente le gaspillage d'énergie par des équipements à faible rendement énergétique, une mauvaise gestion, le goulet d'étranglement des transports, etc. ; au total, pour une production donnée - à valeur égale -, l'industrie chinoise consomme cinq fois plus d'énergie que l'industrie française ».

Le pétrole semble l'énergie d'avenir, propre à assurer le développement économique le plus rapide. Or, bien qu'étant le 6^e producteur mondial, le pays est devenu depuis 1993 un gros importateur. La consommation s'explique également par la croissance du nombre d'automobiles, signe d'un changement profond de la société chinoise. Afin de doper sa production, la Chine tenta dans un premier temps de faire appel à des sociétés étrangères pour mettre en valeur ses ressources. Cette solution s'avéra dès 1996 très insuffisante comme le sera tout autant la production maximale de 4 millions de b/j estimée pour 2010. En effet, dans le même temps, la demande quotidienne approchera les 7 millions de barils par jour. Le choix de l'importation, solution plus rapide et sans doute la moins coûteuse s'imposa donc aux dirigeants Pékinois. Les importations croissent au taux annuel de 9,1%⁶⁶, représentant 15% de la consommation annuelle en 1998 et 35% en 2005. Le troisième importateur derrière les Etats-Unis et le Japon devrait devenir le deuxième tandis que ses importations devraient couvrir 45% de ses besoins en 2010.

Sa stratégie africaine va s'en trouver modifiée. En effet, à partir de 1995, la Chine cherche à « *minimiser sa dépendance excessive à l'égard du pétrole du Moyen-Orient, une région instable et dans laquelle, de son aveu même, son influence est faible*⁶⁷ ». A ces raisons géopolitiques s'ajoutent des contraintes techniques imposées par les installations de raffinage chinoises, peu aptes à traiter le pétrole du Golfe persique, chargé de sulfure. On cherchera donc une diversification : la Russie, le Venezuela mais surtout l'Afrique. L'unique fournisseur historique, l'Angola voit donc ses commandes augmenter de manière importante. Parallèlement, Pékin diversifie ses fournisseurs africains et recherche des opportunités d'investissements directs sous forme de joint-ventures ou d'acquisition de gisements.

La recherche d'alliés puissants, comme la firme malaisienne Petronas s'impose : en 1997, la China National Petroleum Corporation signa avec elle un accord qui lui permettra de se tailler la part du lion dans le pétrole soudanais.

Au total, l'approvisionnement africain à la Chine représentait 7,25 millions de tonnes en 1999, soit une augmentation de 205% par rapport à 1998. Le chiffre atteint 17 millions en

⁶⁶ contre une moyenne de 2,4% pour l'ensemble des pays développés

⁶⁷ Chung-lian Jiang

tonnes en 2000. La diversification s'opère depuis vers le Nigeria, le Congo-Brazzaville ou le Gabon. La visite à Pékin du président Denis Sassou N'Gusso et la visite à Libreville du président Hu Jintao en 2004 inaugurent de nouvelles livraisons.

Or cette stratégie se distingue des stratégies américaines et européennes par sa dimension multidimensionnelle.

2.2.3 Une stratégie multidimensionnelle.

La stratégie chinoise se déploie dans des domaines diplomatiques, politiques, économiques et militaires. Dans ce cadre, la mise en place de « relations spéciales » est le violon d'Ingres de Pékin. S'il n'est plus question de nouer des alliances, l'expérience de l'alliance avec l'URSS demeurant douloureuse dans l'esprit des dirigeants chinois, Pékin recherche toutefois la mise en place de liens privilégiés qui s'appuient sur un partenariat global.

Politiquement, la Chine pèse de tout son poids à l'ONU pour soutenir les producteurs d'hydrocarbures africains. Cet appui est particulièrement apprécié des despotes locaux, souvent épinglés pour leurs violations des droits de l'homme ou de leurs obligations internationales. Ainsi, en 2004 lors du vote de la résolution 1564 du conseil de sécurité des Nations unies décrétant un embargo sur les armes à destination du Soudan, le cynisme de Pékin est-il apparu lorsque l'ambassadeur chinois M. Wang Guangya menaça d'y mettre son veto. Ceci n'empêcha pas la Chine d'envoyer 1500 casques bleus en Afrique en 2004.

Des relations militaires sont entretenues avec les fournisseurs, souvent sous la forme de ventes d'armes avec le Nigeria, l'Angola, le Soudan, ou la Guinée Equatoriale et ce, en dépit d'une forte opposition de la communauté internationale. C'est la Chine qui a approvisionné les forces en présence en Angola (MPLA, FNLA et Unita). Elle a agi de même au Soudan de 1995 à 1996. Afin de tenter en dépit de sa faiblesse maritime de contrôler les approvisionnements, elle cherche à nouer des relations avec Djibouti, dont la position géographique demeure stratégique. Economiquement, Pékin s'engage dans des projets économiques variés : programmes liés à la santé par l'implantation de multiples dispensaires en Afrique centrale, construction parfois ambitieuses avec la remise en état des chemins de fer nigériens ou construction de routes en Guinée Equatoriale. On assiste en fait à un véritable troc d'infrastructure contre une priorité à l'exportation dans de nombreux cas. L'Angola reste un objectif particulièrement privilégié. En 2004 2 milliards de dollars furent accordés au président angolais Dos Santos pour la remise en état des infrastructures détruites par trente ans de guerre civile. En échange, la Chine recevait 10 000b/j.

Dans l'autre sens, et même si l'Afrique ne représente que 2% des échanges commerciaux chinois, le volume des exportations chinoises croît fortement : + 700 % dans les années 1990 ! Plus de quarante accords commerciaux sont signés de 2000 à 2004 de manière à doubler encore ses exportations qui devraient s'établir autour de 20 milliards de dollars. La Chine devrait ainsi devenir le troisième partenaire de l'Afrique derrière les Etats-Unis et l'U.E. Environ 674 entreprises chinoises sont établies sur le continent africain et y investissent 900 millions de dollars en 2004. Le lancement du Nouveau Partenariat Stratégique Asie-Afrique lancé à l'occasion du cinquantenaire de la conférence de Bandung devrait encore accentuer la tendance.

Dans de nombreux pays africains, dont les régimes sont « en délicatesse » avec la diplomatie occidentale, Pékin engrange les fruits de sa non ingérence dans les affaires intérieures. Cette « *autre manière de faire du business* »⁶⁸ est louée par des dirigeants appréciant « le respect mutuel », et « l'attention pour la diversité » culturelle qui caractérise la diplomatie chinoise. Des observateurs plus critiques estiment toutefois que les chinois sont enclins à faire des affaires d'une manière désormais rejetée par l'occident : pots de vins et dessous de tables qui incitent les africains à travailler avec des firmes asiatiques plutôt qu'américaines ou européennes.

Cette version est donc encore plus dramatique que les errements des firmes occidentales conspuées par les ONG. La nouvelle politique chinoise s'avèrerait encore plus dramatiquement néfaste que les pratiques des majors. Dans ce modèle chinois du gagnant-gagnant, les conditions d'octroi des prêts seraient encore moins transparentes qu'avec le FMI et ne favoriseraient en fait qu'un nouveau colonialisme sud-sud. Cette contradiction est relevée par un universitaire sud-africain : « *En échange des matières premières que nous leur vendons, nous achetons leurs produits manufacturés. Et cela ne peut qu'avoir un résultat prévisible : une balance commerciale négative. N'assiste-t-on pas à la répétition d'une vieille histoire ?* »⁶⁹

Cette offensive chinoise, désormais ouverte s'est manifestée par la tentative avortée de rachat de la firme américaine Unocal par la China National Offshore Oil Corp. Elle est le signe d'une Chine assoiffée de pétrole qui ne prend plus de gants et a troqué sa prudence pour des méthodes offensives. L'accès au pétrole est bien le talon d'Achille de l'empire du milieu. La politique américaine de contrôle massif des ressources peut ainsi être

⁶⁸ SERVANT, Jean-Christophe, « la chine à l'assaut du marché africain », le Monde diplomatique, mai 2005

⁶⁹ idem

parfaitement interprétée par un désir de contrôler la croissance du seul pays capable à lui seul d'opposer un contre-poids à la puissance de Washington.

*

*

*

La politique des deux puissances empiète évidemment sur la politique européenne et sur le pré carré des anciennes puissances colonisatrices. Si la Grande Bretagne s'était depuis longtemps effacée devant l'allié américain, il n'en était pas de même pour la France qui avait durant toute la guerre froide bénéficié d'un blanc seing en Afrique. En effet, comme l'explique Niagalé Bagayoko-Penone⁷⁰, l'Afrique n'était pas durant les années 1960-1990 une zone d'intérêt stratégique majeure pour les Etats-Unis. Bien plus, derrière une rhétorique anti-colonialiste idéaliste, l'administration américaine, très pragmatique, a préféré déléguer la lutte anti-communiste aux anciennes puissances coloniales disposant une réelle expérience de ce continent. La France avait bien entendu profité de cette opportunité pour conserver des liens privilégiés avec son ancien empire s'autorisant parfois des entorses à l'alliance américaine par exemple en luttant en sous-main contre l'influence nigériane dans la région. L'auteur parle ainsi d'un véritable « *syndrome de Fachoda* » qui atteint la politique étrangère française face à la poussée du monde anglo-saxon en Afrique.

Or, l'interventionnisme américain en Afrique empiète sans complaisance sur la chasse - gardée française : installation de 3000 hommes à Djibouti, renforcement de la coopération militaire avec le Gabon, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Guinée Equatoriale. Les Etats-Unis tentent également de pénétrer une zone économique jusqu'ici réservée à l'Union Européenne et dynamisée par le processus de Barcelone. C'est le sens probable de l'AGOA qui a vocation à étendre le modèle libre-échangiste américain au détriment du modèle social européen.

En premier lieu, le capital de sympathie dont ont bénéficié les Etats-Unis après les attentats de septembre 2001 a sans nul doute freiné les réactions européennes à la politique africaine de l'Amérique. Bien plus, son offensive militaire contre le terrorisme global a été parfaitement soutenue ; même par la France qui a fait « contre mauvaise - fortune bon cœur » lorsque les *marines* ont foulé le sol djiboutien.

⁷⁰© Encyclopædia Universalis 2005, tous droits réservés

⁷⁰ Niagalé Bagayoko-Penone, « Afrique : les stratégies françaises et américaines », L'Harmattan, Paris 2004

En matière pétrolière on constate même une étrange complaisance européenne et notamment française en faveur des Etats-Unis. Elf et Total, qui n'avaient pas encore fusionné ne s'opposent guère à la mainmise de Chevron-Texaco sur le pétrole Tchadien. De la même façon, ces deux mêmes compagnies ne s'affrontent pas dans les eaux équato-guinéennes. Le partage en sous-main des zones pétrolières prodigieuses de l'Angola explique peut-être cette absence de réaction.

Dans ce jeu complexe, les pays producteurs ont-ils leur chance ? Le duel entre les Etats-Unis et la Chine est-il l'occasion de tirer partie d'une conjoncture particulièrement favorable qui leur permettra de reprendre pied économiquement et politiquement ?

* *
*
*
*

3 Une chance historique ou un échec programmé ?

Il a été décrit précédemment comment et pourquoi le pétrole africain devenait une priorité des deux protagonistes et en premier lieu des Etats-Unis. On connaît la déclaration du sénateur républicain Ed Royce pour qui « le pétrole africain devrait être traité comme une priorité pour la sécurité nationale de l'après-11 septembre »⁷¹ et l'on connaît le traitement du sujet initié par les acteurs privés ou publics de la puissance américaine. On connaît cependant beaucoup moins un certain nombre d'initiatives déployées pour ne pas rééditer « les erreurs commises dans le golfe »⁷². Ces initiatives émanant parfois d'organes non gouvernementaux⁷³, sont parfois reprises par le gouvernement américain.

De son côté, la technique mise en œuvre par la Chine, loin des déclarations d'intention fracassantes, porte-t-elle en elle des germes de développement pour les Etats ?

3.1 Vers un développement durable ? L'enjeu de l'approche multilatérale occidentale et L'exemple de l'oléoduc Tchad- Cameroun

Le projet de construction de l'oléoduc Tchad- Cameroun et l'exploitation du pétrole Tchadien sont porteurs de tous les dangers : un pays pauvre, où la « bonne gouvernance » est davantage une vue de l'esprit qu'une réalité et un afflux programmé de pétrodollars qui va permettre au gouvernement de doubler ses revenus du jour au lendemain sont les ingrédients typique d'un scénario catastrophe analogue à celui qui a touché tous les pays pétroliers.

⁷¹ SERVANT Jean-Christophe, « offensive sur l'or noir africain », le monde diplomatique, Janvier 2003

⁷² livre blanc de l'AOPIG

⁷³ Voir à ce sujet les recommandations de la Conférence épiscopale des Eglises d'Afrique Centrale : « L'Eglise et la pauvreté en Afrique Centrale : le cas du pétrole », juillet 2002 ou encore l'étude de Ian Gary pour CRS : « le fond du baril : boom pétrolier et pauvreté en Afrique ».

Le projet vise à produire du pétrole à partir de 300 puits forés dans la région de Doba (Sud du Tchad) et à l'acheminer vers le Golfe de Guinée par un oléoduc souterrain de plus de 1000km de long. Arrivant à Kribi sur la côte camerounaise, le réseau se prolonge de 12km de canalisations maritimes vers un terminal marin flottant, véritable station de chargement pour les tankers. Le coût faramineux d'un tel projet⁷⁴ met en présence différents acteurs étatiques, privés et internationaux.

Le Tchad, dont la production croîtra pour atteindre 225 000 barils par jour atteindra une production totale d'un milliards de barils sur 25 ans et engrangera 2,5 milliards de dollars de revenus. Après cette période faste, la ressource sera probablement épuisée. Le Tchad ne connaîtra donc qu'un « *court moment historique pour tirer le meilleur de son essor pétrolier*⁷⁵ ». La banque mondiale, acteur majeur du projet analyse la faiblesse institutionnelle du Tchad comme « plus générale et plus profonde que dans la plupart des autres pays d'Afrique sub-saharienne, reflétant l'impact de près de trois décennies de guerre civile ». Le pouvoir y est fortement centralisé, le bilan des droits de l'homme y est mauvais et l'insécurité y est réelle.

Le Cameroun, bénéficiaire de 500 millions de dollars au titre de l'oléoduc est de son côté décrit comme l'un des pays les plus corrompus du monde.

3.2 Un modèle pour le futur ou un miroir aux alouettes ?

Face à ce constat initial, la Banque Mondiale a fait l'objet de fortes pressions internationales pour assortir le projet de stratégies visant à valoriser l'aspect social et environnemental du projet :

- Un groupe externe de suivi de la conformité⁷⁶ a été institué avec pour but de surveiller la conformité des actions des compagnies pétrolières sur le plan de l'environnement ;
- Un groupe international consultatif⁷⁷ indépendant de la Banque Mondiale et composé de personnalités universitaires, de la société civile et des gouvernements européens, américain, et africain est chargé du contrôle du respect des normes sociales et environnementales par la Banque Mondiale, les gouvernements et les compagnies pétrolières ;
- Un plan de compensations individuelles est mis en place afin d'indemniser les riverains de l'oléoduc et des champs pétroliers ;

⁷⁴ 3,7 milliards de dollars – voir Annexe I

⁷⁵ Ian Gary, « le fond du baril : boom pétrolier et pauvreté en Afrique », CRS.

⁷⁶ External compliance monitoring group GESG

⁷⁷ International advisory group GIC

- Le tracé de l'oléoduc a été modifié pour éviter les zones écologiquement sensibles (réserves naturelles,...) ;
- Un plan de gestion des revenus a été établi pour le Tchad.
- Le consortium pétrolier a accepté de consacrer d'importantes ressources pour se conformer aux règles de protection sociale et environnementale.

Enfin, la banque mondiale s'est engagée, via un financement à taux réduit de l'AID de 47 millions de dollars, à renforcer la capacité institutionnelle du Tchad. Trois projets ont été lancés centrés sur la capacité de gestion du secteur pétrolier.

Une loi de gestion des revenus a été promulguée au Tchad. Elle stipule que 10 % des revenus seront versés sur un compte off-shore et seront affectés à des investissements externes à long terme dont les recettes seront utilisées dans des programmes de réduction de la pauvreté. Les 90% qui restent seront affectés de la manière suivante : 80% des revenus pétroliers seront consacrés à cinq secteurs prioritaires : éducation, santé, développement rural, infrastructures et environnement, ressources en eau. Par ailleurs, 5% des revenus seront affectés aux communautés locales touchées par l'exploitation pétrolière. Le solde pourra être affecté aux finances publiques courantes.

La loi établit enfin un collège de contrôle et de surveillance des ressources pétrolières (CCSRP).

L'expérience de l'oléoduc Tchad-Cameroun est-il un modèle de lutte contre la pauvreté par le pétrole ? La réponse est d'ores et déjà négative pour de multiples raisons.

La première est liée à l'impuissance des organes de contrôle mis en place. En effet, le GESC est rémunéré par le consortium pétrolier. Le GIC n'a qu'un rôle consultatif. Enfin, le CCSRP ne possède aucun mandat clair ni pouvoir exécutif. La deuxième réside dans l'imprécision de la loi de gestion des revenus. Tous les revenus indirects du pétrole (taxes, droits de douanes) représentant jusqu'à 45% des fonds générés par le projet échappent totalement à la loi. Il en est de même pour le bonus de signature de 25 millions de dollars dépensé dès 2000 en matériel militaire. La loi ne couvre pas tout le pétrole tchadien mais seulement les champs de Doba. Il est probable que des ressources représentant plusieurs fois ces champs existant par ailleurs. La loi reste très vague sur les dépenses des secteurs prioritaires, notamment en ce qui concerne la répartition régionale des dépenses. S'il existe un « fond pour les générations futures », il n'existe aucun fond de stabilisation destiné à compenser les variations des cours du brut. Enfin, *in cauda venenum* ; la loi pourra être

modifiée par simple décret présidentiel 5 ans après son adoption, soit lorsque le gros des revenus pétroliers commencera à couler ! La troisième difficulté réside dans la séquence, *le timing* des réformes par rapport à celui du développement de l'exploitation des ressources : la construction des capacités administratives d'un pays, œuvre de long terme, progresse beaucoup plus lentement que la construction d'un oléoduc.

Enfin, même si l'on venait à compenser ces imprécisions, le projet d'oléoduc Tchad-Cameroun ne pourrait pas être un modèle car le pays est une caricature de faiblesse par rapport aux acteurs qui exigent de lui ces réformes : son enclavement géographique le force à passer sous les fourches caudines d'investissements massifs destinés à exporter sa richesse. Peu de pays sont dans ce cas. Ainsi les pays côtiers ou insulaires comme la Guinée Equatoriale n'ont pas à recourir à la Banque Mondiale et à ses exigences de transparence. Il est donc fort probable qu'un tel modèle soit à peu près unique.

On pourra objecter que depuis, plusieurs pays ont introduit des règles spécifiques d'utilisation des revenus du pétrole. Le Congo et le Nigeria ont créé un compte spécial de « stabilisation » dans lequel seraient déposés les surplus de revenus liés à la croissance des cours⁷⁸. Cette prudence aurait ainsi permis au Congo de solder les arriérés de sa dette extérieure. Sao Tomé, en vue de sa production future, élabore une réglementation de l'élaboration de sa ressource. Ces projets n'en restent pas moins embryonnaires et davantage préoccupés de l'affichage médiatique d'une « bonne gouvernance » que de réformes réelles ; du moins en ce qui concerne le Nigeria et le Congo qui ne sont pas, on l'a vu, des modèles de développement.

Il n'en reste pas moins qu'il existe une prise de conscience internationale qui pousse les acteurs à davantage de transparence dans la gestion des revenus du pétrole. Les organisations non gouvernementales comme « *save the children* » qui a publié un rapport concernant la mesure des revenus pétroliers ; des campagnes comme « publiez ce que vous payez » poussent indéniablement les compagnies et les Etats à modifier leur comportement. Est-ce une nouvelle utopie ou l'amorce d'une modification profonde dont l'Afrique pourrait tirer parti ? Il est sans doute trop tôt pour le dire mais les premiers indices n'engagent pas à l'optimisme : il y a fort à parier que la ressource pétrolière mondiale sera épuisée avant que les pays africains aient pu achever leur mutation vers la « bonne gouvernance ».

3.3 La fin des maux africains ?

⁷⁸ ROSELLINI Christine, « Pétrole et développement en Afrique subsaharienne : les pays pétroliers du Golfe de Guinée », OCDE, juillet 2005.

Dans le nouveau jeu économique et géostratégique qui place l’Afrique entre Washington et Pékin, il pourrait n’y avoir aucun perdant. Les producteurs de pétrole pourraient y voir le moyen de financer leur croissance et les deux consommateurs parviendraient à entretenir leur croissance et leur mode de vie.

C’est pourtant bien le contraire qui risque de se produire. En effet, les maux générés par l’exploitation pétrolière, on l’a vu, n’ont pas de raison d’être différents de ceux qui ont prévalu durant les vingt dernières années, les pratiques des acteurs restant les mêmes. Bien plus, l’arrivée de la Chine sur le marché tend à renforcer des méthodes condamnables et à concurrencer les pays africains dans des secteurs économiques qui auraient pu –peut être– générer une croissance réelle : les produits à faible valeur ajoutée (textile,...).

Il est vrai que la concurrence économique risque de maintenir les cours du pétrole à un niveau élevé. Une stratégie américaine tendant à la baisse des prix⁷⁹ a donc peu de chances de pouvoir s’appliquer d’autant qu’une raréfaction du produit à long terme est prévisible. Pour autant, cette manne changera-t-elle les pratiques et les caractéristiques actuelles de la gouvernance ? Elle pourra peut-être combler certains déficits extérieurs mais rien ne semble indiquer qu’elle modifiera le niveau de vie des populations. L’inflation générée par ces rentrées de devises sans contreparties dans l’économie réelle⁸⁰ ne fera qu’appauvrir davantage l’immense majorité des peuples.

Lors de son dernier voyage au Gabon en 2004, le président Hu Jintao a promis « une coopération économique qui se préoccupera davantage des infrastructures, de l’agriculture et du développement des ressources humaines ». Cette implication chinoise semble en 2005 être la cause du meilleur taux de croissance que l’Afrique a connu depuis trente ans : +5,8%. Mais l’on sait maintenant que de tels chiffres impressionnants cachent des disparités énormes ainsi que des problèmes de redistribution non moindres.

⁷⁹ CF. supra

⁸⁰ Théorie de l’inflation monétaire défendue par l’école de Chicago.

Conclusion

Le Golfe de Guinée est un nouvel eldorado pétrolier qui servira de « filet de sécurité pour l'économie mondiale »⁸¹ dans le contexte d'un Moyen-Orient en crise et d'une raréfaction stratégique de la ressource. Alors que l'Europe y maintient sa politique traditionnelle, les Etats-Unis entendent désormais s'y alimenter pour 25% de leurs importations. Au même moment, la Chine double ses importations en provenance de la zone pour éviter l'asphyxie énergétique.

Or, depuis trente ans, le pétrole n'a fait qu'attiser les maux de la sous région au lieu d'y générer la prospérité et la croissance. Les gouvernements y sont plus corrompus que partout ailleurs. Les Etats y sont surendettés. La situation écologique se dégrade. L'économie traditionnelle locale est en ruine. Les indicateurs macroéconomiques sont au rouge et la population y demeure analphabète et accablée des maux du sous-développement. Sur ce terreau fertile croissent les querelles interétatiques, les mouvements de rébellion et la guerre civile avec l'aide parfois complaisante des grandes puissances et des grandes compagnies pétrolières.

Les Etats-Unis et les acteurs traditionnels, sous la pression d'acteurs non gouvernementaux ont donc tenté de mettre en place une nouvelle politique. Cette politique se caractérise par son obsession sécuritaire visant à contrôler le cycle production – transport du pétrole. Elle vise également à planter sur le continent les germes d'une stabilité fondée sur l'exploitation harmonieuse des ressources et le développement d'une économie de pré développement : c'est le but du plan AGOA. L'exploitation du pétrole tchadien et le financement de l'oléoduc Doba – Kribi voudraient faire figure de laboratoire. Cependant, l'imperfection du dispositif et son caractère exceptionnel ne permettent que d'envisager le pire des scénarii.

La Chine, ancien acteur politique et nouvel acteur économique de l'Afrique pétrolière se pose en champion d'une nouvelle voie. Elle prône la croissance mutuelle et le respect des différences culturelles et échange des infrastructures contre des barils d'or noir. En réalité, elle inonde le continent de produits à bas prix et tue dans l'œuf toute industrialisation. Moins soucieuse de son opinion publique que l'occident, elle réactualise des pratiques qui laissent présager que la « bonne gouvernance » de l'Afrique n'est pas pour demain.

⁸¹ Alain Niaou

L'union européenne est curieusement absente de ces débats économiques, n'ayant peu ou prou pas modifié sa politique économique à l'égard de l'Afrique. Sa diplomatie reste amarrée à celles de la Grande Bretagne et de la France qui éprouvent de nouvelles difficultés à maintenir leur influence.

Il y a donc fort à parier que les pratiques de corruption et de gaspillage perdureront et que les puits soient secs avant qu'une nouvelle gouvernance ne naisse dans le Golfe de Guinée. L'argent facile du pétrole ne permettra pas à l'Afrique de sortir de ses maux traditionnels. Au risque de contredire Pascal Bruckner, il vaut peut être mieux, pour fonder une politique de développement, n'être plus exploitable qu'être exploité.

ANNEXE 1 : Le financement de l'oléoduc Tchad - Cameroun

D'un montant de **3,7 milliards de dollars**, le projet financé par la Banque Mondiale ouvre la porte à d'autres sources de financements.

Groupe de la banque mondiale	
Prêt BIRD : millions de \$	92,9
Prêt SFI : millions de \$	200
Banque Européenne d'investissement millions de \$	41, 5
Agences de crédit à l'exportation	
Ex-Im Bank (US) millions de \$	200
COFACE (France) millions de \$	200
Banque africaine d'import export millions de \$	500
Financement additionnel assuré par	
ABN-amro	
Crédit Agricole Indosuez	

**ANNEXE 2 : Indice de corruption dans les pays pétroliers d'Afrique
subsaharienne.**

Pays	Indice de développement humain (sur 177 pays)	Note, de 1 à 177 (le plus corrompu)
Nigeria	144	INCONNU
Angola	133	166
Cameroun	129	141
Congo	114	144
Gabon	74	122
Guinée Equatoriale	inconnu	109
RDC	133	168
Tchad	142	167
Source :		
Transparency international 2004, Rapport sur le développement humain 2004		

ANNEXE 3 Mots clefs de l'industrie pétrolière

Accord de partage de production (APP) ou contrat de partage de production (CPP) : Type de contrat fréquent en Afrique où le partenaire étranger finance seul les coûts de production, se rembourse des investissements effectués (« cost oil ») et partage les profits (« profit oil ») avec le gouvernement. Ce type de contrat fait peser le risque sur l'opérateur.

Accord de joint venture : le gouvernement et l'opérateur partagent les coûts de production et les profits au prorata de leur participation.

Amont : terme désignant la partie de l'industrie en charge des activités d'exploration, de forage et d'extraction.

Aval : terme désignant la partie de l'industrie en charge du raffinage, de la commercialisation et de distribution des produits pétroliers.

Bonus de signature : paiement effectué par les compagnies signataires d'un contrat pour une nouvelle concession.

Cost oil : partie de la production pétrolière qu'une compagnie conserve pour se rembourser des investissements opérés dans un APP

Découpage « Carve out » : le propriétaire d'un bloc permet à une autre compagnie de mener des explorations sur une partie du bloc.

Opérateur de bloc : Compagnie responsable de l'exploitation, du développement et de la production d'un bloc pour le compte d'un consortium.

Permis de bloc : licence d'exploration dans une région géographique définie, soit à terre, soit off shore pour une durée déterminée.

Profit oil : Partie de la production partagée par la compagnie et le gouvernement une fois l'investissement amorti par le cost oil.

Glossaire

ACOTA : African contingency Operations Training Assistance
ACRF African Crisis Response Force
ACRI African Crisis Response Initiative
ACSS African Centre for Strategic Studies
AGOA African Growth and Opportunity Act
AMGI Agence Multilatérale de Garantie des Investissements
API American Petroleum Intermediate
AID Association Internationale pour le Développement
BAD Banque africaine de développement
BIRD Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement
CIAN Conseil des investisseurs français en Afrique
CIJ Cour internationale de justice
CGG Commission du golfe de Guinée
CNUCED Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement
COFACE Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur
CCSRP Collège de contrôle et de surveillance des ressources pétrolières
C.M.E.A.O.C./T.M. Conférence Ministérielle des Etats de l'Afrique de l'Ouest et du Centre sur les Transports Maritimes
CPP Contrat de partage de production
ECGD Export Credit Guarantee Department
FLEC Front de libération de l'enclave du Cabinda
FMI Fond monétaire international
GESG External compliance monitoring group – Groupe Externe de Suivi de la Conformité
GPOI Global Peace Operations Initiative
GIC International advisory group – groupe international consultatif
IDH Indice de développement humain
JBIC Japan Bank for International Cooperation
JCATS : Joint Combined Arms Training System
MCA : Millénium Challenge Account
MPLA Mouvement pour la libération de l'Angola
MPRI Military Professional Resources Inc.
NEPAD New Partnership for Africa's Development

NNPC National Nigerian Oil Compagny
OCDE Organisation de commerce et de développement économiques
ONG Organisation non gouvernementale
ONU Organisation des Nations unies
OPEP Organisation des pays producteurs de pétrole
OPIC Overseas Private Investment Corporation
OUA Organisation de l'Unité africaine
PAS Plan d'ajustement structurel
PIB Produit intérieur brut
PNUD Programme des Nations unies pour le développement
PPTTE Pays pauvres très endettés
PSA Production sharing agreements
RDC République démocratique du Congo
SFI Société Financière Internationale
UA Union africaine
UE Union européenne
UNCLOS Conférence des Nations unies sur le droit de la mer
UNITA Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola
USAID United States Agency for International Development
ZEE Zone économique exclusive

Bibliographie

Ouvrages spécialisés :

Nathalie HOFFMANN et Jean Christophe MABIRE, « Afrique – Asie : vers un nouveau partenariat ? », Centre des Hautes Etudes sur l’Afrique et l’Asie Moderne, Paris 2000

NIAGALE BAGAYOKO-PENONE, « Afrique : les stratégies française et américaine », L’Harmattan, Paris 2003

Collectif dirigé par CHAUPRADE Aymeric, « Géopolitique de l’énergie », ellipses, 2004

GUERASSIMOV Carine : « l’Etat chinois et les communautés chinoises d’outre-mer », Paris, l’Harmattan, 1997

Ouvrages généraux

BRUCKNER Pascal, « Misère de la prospérité », Grasset Novembre 2002

SMITH Stephen, « Négrologie, pourquoi l’Afrique se meurt », Calmann-lévy

Collectif dirigé par VOLVEY Anne, « L’Afrique – géographie des territoires », Atlante, 2005

CHAUPRADE Aymeric, « Géopolitique, constantes et changements dans l’histoire », ellipses, 2005

Encyclopédies et dictionnaires

Encyclopédie universalis 2006

Fundación CIDOB, Teodoro Obiang Nguema, 31 janvier 2003

Thèses, études, rapports, communiqués et dossiers

IAN GARY, TERRY LYNN GARY, « Le fond du baril, boom pétrolier et misère en Afrique », Catholic relief services

Conférence épiscopale des Eglises d’Afrique Centrale : « L’Eglise et la pauvreté en Afrique Centrale : le cas du pétrole »

ROSELLINI Christine, « Pétrole et développement en Afrique subsaharienne : les pays pétroliers du Golfe de Guinée », OCDE, juillet 2005.

POURTIER Roland, « Comment rendre la gestion des revenus pétroliers plus transparente », OCDE, Juillet 2005

Compte rendu du déplacement d’une délégation du groupe interparlementaire France-Afrique centrale au Gabon, en Guinée Equatoriale et à Sao Tomé et Principe, 2003

Cour internationale de justice, communiqué de presse 2002/11 : frontière terrestre et maritime entre le Cameroun et le Nigeria.

Banque de France, « Guinée Equatoriale », rapport zone franc 2003

OCDE, « Guinée Equatoriale », perspectives économiques en Afrique, 2002

Articles de journaux

JON LEE ANDERSON, "Our next best friend: who needs Saudi Arabia when you've got Sao Tome?", The New Yorker, 7 octobre 2002

KIBOKO, « Après l'Irak Washington protège son pétrole dans le golfe de Guinée », Le Potentiel, 12 août 2005.

AUTY Richard, « Natural resources, the State and Development Strategy », Journal of international Development, n°9, 1997

SCHISSEL Howard, « Champagne, top of the pops », West Africa, 3 juin 1985.

BBC news, « Shell Nigeria closures continue », 24 mars 2003

SRUYE DE SWIELANDE Tanguy, « le retour de Washington sur le continent africain », diplomatie magazine janvier - février 2005

VALENTIN SIMEON ZINGA, « Géostratégie : que recherchent les américains au Cameroun ? », La nouvelle expansion, 21 août 2005.

D'ALAYER Christian, « l'arme du pétrole », Géopolitique africaine.

DE LESTRANGE Cédric , PAILLARD Alexandre et ZELZINKO Pierre « Enjeux de la géopolitique du pétrole », Les phares, 12 mai 2005

SERVANT Jean-Christophe, « Offensive sur l'or noir africain », le monde diplomatique, Janvier 2003

SERVANT Jean-Christophe, « La Chine à l'assaut du marché africain », le Monde diplomatique, mai 2005

Afrol news, « US expands military presence in Africa », 23 septembre 2005

MALONGA J, "le sauvetage de l'écosystème côtier du Golfe de Guinée s'est tracé à Pointe-Noire », Congopage, 28 avril 2005

ZINGA Valentin Siméon, « géostratégie : que recherchent les américains au Cameroun ? », la nouvelle expression, Douala, 21 Août 2005

JOANNIDIS Marie, « Afrique, le pétrole, enjeu international et désormais régional », MFI hebdo, 7 novembre 2002

LEON-DUFOUR Sixtine, « Le pétrole d'Afrique noire, filet de sécurité pour l'économie mondiale », congopage, 12 mai 2005

AIRAULT Pascal, « Guinée Equatoriale : du pétroleet demain ? », l'intelligent, 20 février 2005

POMPONNE Muriel, « la Guinée Equatoriale sous la botte d'un clan », le Monde diplomatique, juillet 1994

HODONOU Valentin, « la Guinée Equatoriale, nouvel eldorado pétrolier », Géopolitique Africaine, 2004

GONZALEZ Gerardo, « Africa : un barco abandonado a la deriva ? », latinoamerina, 2002

OLLACARIZQUETA Lucia Alonso, « Nigerai : la conculsion de un gigante », centro de investigation para la paz, 1997

KOUTOUDJIAN Adolfo, « geopolitica mundial : determinantes geo-economicos de la politica mundial », boletin de difusion academica, 2003

DUNORD Jean, « Bientôt dans la cour des grands », Afrique-Asie, juillet – Août 2003

MOUANDA KIBINDE Virginie, POURTIER Roland, « L’Afrique Equatoriale, centre malade du continent », café géopolitique, jeudi 14 octobre 2004

CABA BAH Boulbacar, « une pétrolière américaine aux prises avec le gouvernement de LANSANA Conté », Dernières nouvelles de Guinée, 23 Août 2005

OGOULAT Albert-Didier, « La commission du Golfe de Guinée, instrument du renouveau maritime sous-régional ? »,

OGOULAT Albert-Didier, « Géostratégie et polémologie dans l’espace Atlantique contre-oriental : le cas du Golfe de Guinée », stratégique n°80, 2002

STRUYE DE SWIELANDE Tanguy, « le retour de Washington sur le continent africain », Diplomatie magazine, janvier 2005

ABRAMOVICI Pierre, « Activisme militaire de Washington en Afrique », le Monde diplomatique, juillet 2004

NIAOU A, « le pétrole d’Afrique noire, filet de sécurité pour l’économie mondiale », congopage, 12 mai 2005

ENDERLIN Serge, « Pétrole ou la géopolitique de la peur », le Temps, 22 Août 2005

ROITMAN Janet et ROSO Gérard, « Guinée Equatoriale : être off-shore pour reste national », Politique africaine 81, mars 2001

Sites Internet en langue espagnole, anglaise et française

www.afrol.com

www.ceiba-guinea-ecuatorial.org

www.angelfire.com

www.latinoamerica.org

www.monografias.com

www.asodegue.org

www.fuhem.es

www.wto.org

www.elguanche.net

www.monde-diplomatique.es

www.cafebabel.com

www.aprodeh.org
www.esfazil.com
www.mindef.gouv
www.monde-diplomatique.fr
www.izf.net
www.oecd.org
www.uneca.org
www.africa2005.com
www.beac.int
www.congopage.com
www.senat.fr
www.boubah.com
www.inica.org
www.catholicrelief.org
www.banque-France.fr
www.cafe-geo.net
www.lintelligent.com
www.africatime.com
www.stratic
www.uneca.org
www.african-geopolitics.org
www.diploweb.com
www.un.org
www.total.com
www.icj-cij.org
www.whitehouse.gov/energy



